

27

W. 153

W. F. Exner.
Ausstellungs-Bibliothek.

W. A. 153 188

NOTICE
SUR
L'EMPIRE DU JAPON
ET
SUR SA PARTICIPATION
A
L'EXPOSITION UNIVERSELLE
DE VIENNE, 1873

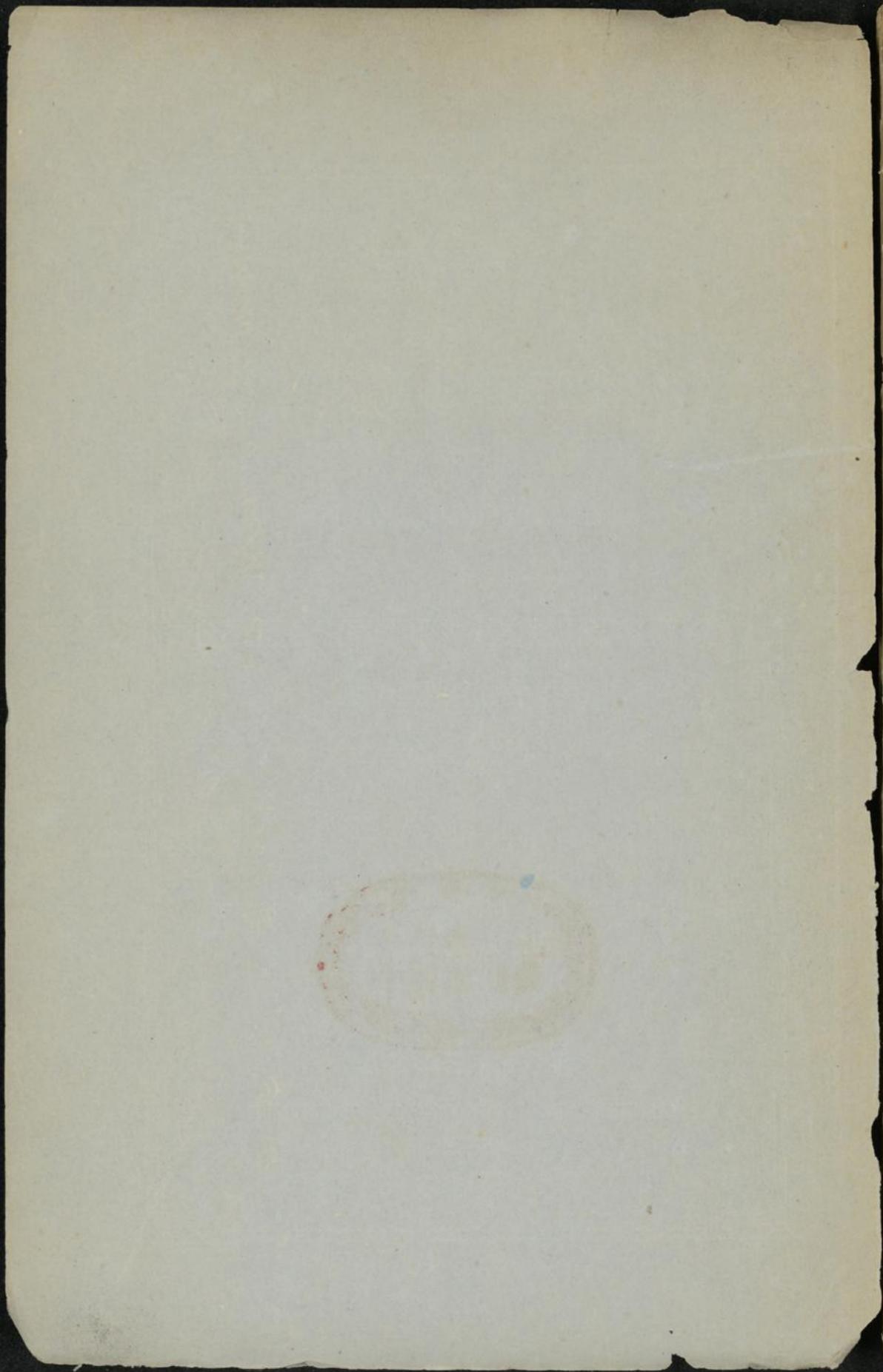
PUBLIÉE PAR LA COMMISSION IMPÉRIALE JAPONAISE

ACCOMPAGNÉE D'UN ALBUM PHOTOGRAPHIQUE

YOKOHAMA

IMPRIMERIE DE C. LÉVY, IMPRIMEUR-ÉDITEUR
1873

TMW-Bibl
WA 153



NOTICE
SUR
L'EMPIRE DU JAPON
ET
SUR SA PARTICIPATION
A
L'EXPOSITION UNIVERSELLE
DE VIENNE, 1873

PUBLIÉE PAR LA COMMISSION IMPÉRIALE JAPONAISE

ACCOMPAGNÉE D'UN ALBUM PHOTOGRAPHIQUE



YOKOHAMA

IMPRIMERIE DE C. LÉVY, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

1873

LIBRARY OF THE

CONGRESS

OF THE UNITED STATES

OF AMERICA

WASHINGTON



1850

RECEIVED

PRÉFACE.

Les Pages que l'on va lire doivent le jour à une idée spontanée, et peu de journées seulement ont pu être consacrées à y réunir quelques extraits des Archives de la Commission, ainsi que de différentes publications japonaises.

Préparées ainsi au dernier moment, ces notes ne sauraient réclamer un titre quelconque à la perfection. Elles n'ont pour but, sous une forme très-concise, que de guider l'étranger parmi les différents objets que le Japon envoie au concours universel de Vienne.

La première partie contient quelques renseignements abrégés sur la géographie et l'histoire du Japon. La Commission a pensé que ces détails seraient d'un certain intérêt pour les étrangers, bien que cela n'ait rien à faire avec le but même de l'Exposition.

LA COMMISSION IMPÉRIALE JAPONAISE DE L'EXPOSITION
UNIVERSELLE DE VIENNE.

Tokio, 1^{er} Février 1873.

LE JAPON.

L'Empire du Japon est situé dans la partie N. O. de l'Océan Pacifique et se compose de quatre grandes îles et d'une infinité d'îles plus petites, le tout séparé à l'Ouest, par le détroit de Corée, du continent asiatique et de la péninsule Coréenne.

Au Nord-Est, le détroit entre les îles d'Iturup et d'Urup forme la frontière entre le Japon et les possessions Russes. Au Nord l'île de Krafto (Saghalin) est en possession commune du Japon et de la Russie. Au-Sud-Ouest l'empire japonais comprend le groupe des îles de Liou-Kiou.

Le groupe d'îles composant l'Empire du Japon présente une forme allongée. La capitale de TOKIO (Yédo), est située à peu près au centre de son étendue longitudinale. La distance de Tokio à l'extrémité Ouest de Kiouchiou est d'environ 931 kilomètres; de Tokio à la pointe Nord d'Yezo elle est presque la même. En somme, l'étendue totale d'une extrémité à l'autre est de 1962 kilomètres. Sa largeur varie de 133 à 235 kilomètres. La superficie est d'environ 7520 lieues carrées. L'ancienne division comprenait neuf grands districts, y compris le district de la capitale de l'Ouest, Kioto, lesquels se subdivisaient en 85 *shious* ou provinces, à savoir :

I^{er} DISTRICT. — **Kinai** (les cinq provinces qui entourent la Capitale de l'Ouest).

1. Yamashiro.
2. Yamato.
3. Kawatchi.
4. Idzoumi.
5. Setsou.

II^e DISTRICT. — Tokaido.

1. Iga.
2. Ise.
3. Shima.
4. Owari.
5. Mikawa.
6. Totomi.
7. Sourouga.
8. Kaï.
9. Idzou.
10. Sagami.
11. Mousashi.
12. Awa.
13. Kadzousa.
14. Shimosa.
15. Hitatchi.

III^e DISTRICT. — Tosando.

1. Omi.
2. Mino.
3. Hida.
4. Shinano.
5. Kodzouké.
6. Shimodzouké.
7. Iwaki.
8. Iwashiro.
9. Rikouzen.
10. Rikoutchiou.
11. Moutzou.
12. Ouzen.
13. Ougo.

IV^e DISTRICT. — **Hokurokudo.**

1. Wakasa.
2. Etchizen.
3. Kaga.
4. Noto.
5. Etchiou.
6. Etchigo.
7. Sado.

V^e DISTRICT. — **San in-do.**

1. Tanba.
2. Tango.
3. Tajima.
4. Inaba.
5. Hoki.
6. Idzoumo.
7. Iwami.
8. Oki.

VI^e DISTRICT. — **San yodo.**

1. Harima.
2. Mimasaka.
3. Bizen.
4. Bitchiou.
5. Bingo.
6. Aki.
7. Souwo.
8. Nagato.

VII^e DISTRICT. — **Nankaido.**

1. Kii.
2. Awaji.
3. Awa.
4. Sanouki.
5. Iyo.
6. Tosa.

VIII^e DISTRICT. — **Saikaido.**

1. Tchikouzen.
2. Tchikougo.
3. Bouzen.
4. Boungo.
5. Hizen.
6. Higo.
7. Hiouga.
8. Osoumi.
9. Satsouma.
10. Iki.
11. Tsoushima.
12. Liou-Kiou.

IX^e DISTRICT. — **Hokkaido.**

1. Oshima.
2. Shiribeshi.
3. Ishikari.
4. Teshiwo.
5. Kitami.
6. Ibouri.
7. Hidaka.
8. Tokatchi.
9. Koushiro.
10. Nemoro.
11. Chizima.

Depuis 1871, on a établi une nouvelle division, composée de cités et d'arrondissements. Les premières sont régies par un Gouverneur, les derniers par un Préfet, nommé par l'Empereur. Le Hokkaido est administré par la commission des colonies. Les îles de Liou-Kiou sont gouvernées par un vice-roi, nommé par l'Empereur du Japon. Il y a trois villes et soixante-six arrondissements.

I. 3 CITÉS.

Tokio, Capitale de l'Est, précédemment appelée Yédo.

Kioto, Capitale de l'Ouest.

Osaka.

II. 64 ARRONDISSEMENTS.

Kanagawa.	Miyagi.
Hiogo.	Foukoushima.
Nagasaki.	Iwamaye.
Niigata.	Wakamatsou.
Saitama.	Midzousawa.
Irouma.	Iwate.
Ashigara.	Aômori.
Kisarazou.	Yamagata.
Inba.	Oitama.
Nibari.	Sakata.
Ibaraki.	Akita.
Gouma.	Tsourouga.
Totehiki.	Ishikawa.
Outsouno miya.	Nikawa.
Nara.	Kashiwasaki.
Sakar.	Aikawa.
Miye.	Toyoka.
Wataraye.	Totorri.
Aitchi.	Shimane.
Hama matsou.	Hamada.
Shidzouoka.	Shikama.
Yamanashi.	Hojio.
Shiga.	Okayama.
Gifou.	Ota.
Tsoukouma.	Hiroshima.
Nagano.	Yamagouchi.

Wakayama.	Kokoura.
Mioto.	Oida.
Ehimei.	Imari.
Kotchi.	Shirakawa.
Foukouoka.	Miyasaki.
Midzouma.	Kagoshima.

III. LA PROVINCE FORMÉE PAR L'ARCHIPEL DE LIOU-KIOU.

IV. LES COLONIES DE HOKKAIDO.

Kioto, Capitale de l'Ouest, par 35° 05' Latitude Nord et 4° 10' Longitude Ouest, comptée du méridien de Yédo (121° 21' Est de Paris). Population — 374,496 habitants. — Située dans une vallée entourée de montagnes et arrosée par le *Kogamo*. Elle est inférieure en étendue à Tokio, la Capitale de l'Est, mais la population est plus compacte, le paysage plus pittoresque et la ville elle-même est propre et renferme quantité de temples. Grandes manufactures de soies et brocards.

Tokio, Capitale de l'Est, par 35° 35' Latitude Nord (choisie comme méridien) et par 133° 25' Est de Paris. La population était, il y a dix ans, d'environ 1,500,000 habitants; mais elle est depuis tombée à 674,447. Néanmoins, malgré cette diminution, l'industrie et le commerce y augmentent tous les jours, et Tokio est le plus grand entrepôt des différents produits de l'empire. Étant le siège du Gouvernement et la résidence de l'Empereur, elle renferme quantité de monuments publics, tels qu'écoles et collèges, bureaux, hôpitaux, établissements maritimes et militaires, service postal et télégraphique, tête de ligne du chemin de fer, menant à Yokohama et probablement bientôt de ceux, menant à Kioto et Osaka. Elle est ouverte au commerce étranger depuis 1868. — Établissements Européens — Légations et Consuls.

Osaka, par 34° 45' Latitude Nord et 4° 25' Longitude Ouest de Yédo (129° 05' de Paris). Le côté S. O. borde la mer et au N. E. elle est entourée de montagnes; elle est plus petite que Tokio, mais plus grande que Kioto et se trouve située à l'embouchure du *Yodo Kawa*. Le delta de ce fleuve et les nombreux canaux qui la sillonnent et lui donnent une grande facilité d'accès par eau, font qu'elle est formée de quantité d'îles, communiquant entre elles par de nombreux ponts de grandes dimensions. Une ligne de bateaux à vapeur relie cette ville à Kioto par Foushimi. Le quartier européen est près de la mer. Commerce étranger et indigène considérables. Établissements publics. Monnaie, école de médecine, chemin de fer en construction menant à Kobé, communication télégraphique avec Tokio. — Entrepôt de riz et de céréales.

Des chaînes de montagnes courent longitudinalement à travers le pays et forment plusieurs pics élevés.

Parmi eux on remarque le *Fuji-san*, volcan éteint d'une hauteur de 4,251 mètres et couvert de neige une grande partie de l'année. Il y a encore quelques autres hautes montagnes, à savoir: *Gwasan*, dans Usen; *Ontaké-San* et *Asano*, dans Shinano; *Nikho*, dans Shimodzouké; *Ominé*, dans Yamato; *Hakou-san*, dans Kaga; *Tate-Yama*, dans Etehiou; *Kirishima-Yama*, dans Hiouga; *Aso-san*, dans Higo; *Tsoukouba-Yama*, dans Hitachi; *Onsengataké*, dans Hizen; *Tchokai-san*, dans Ougo et *Iwaki-san*, dans Moutzou. Il y a aussi plusieurs volcans, et les tremblements de terre sont fréquents dans la partie Est. Le *Fuji-san* était autrefois en activité, comme les vieux poèmes le mentionnent.

Le pays est bien arrosé; les rivières sont nombreuses, mais le peu de largeur du pays empêche ces cours d'eau d'atteindre un grand développement. Les rivières principales sont le *Tonegawa*, le *Shinanogawa*, le *Kisogawa*, et les suivantes moins importantes, l'*Oigawa*, le *Fujikawa*, le *Sakatagawa*, et l'*Aboukoumagawa*.

Le climat du Japon est tempéré, mais comparativement aux mêmes latitudes d'Europe, le maximum de chaud et de froid s'écarte davantage de la température moyenne. Il y a de plus une énorme différence entre les climats des différentes provinces et, bien que leurs latitudes ne diffèrent que de dix degrés, la différence de température est relativement beaucoup plus grande, les deux extrémités se trouvant être spécialement chaude et froide. Dans les districts montagneux d'Etchigo, la neige et la glace couvrent le sol pendant sept à huit mois de l'année et dans le voisinage d'Hakodaté, la température tombe à 18 degrés au-dessous de zéro.

L'île de *Yezo*, précédemment appelée *Oshima-Yezo*, aujourd'hui Hokkaido. Elle a de l'Ouest à l'Est environ 556 kilomètres, et du Nord au Sud environ 500 kilomètres d'étendue. Les côtes sont habitées par des colons japonais qui vivent de pêche et de commerce, tandis que les indigènes habitent l'intérieur. Les natifs de Yezo diffèrent des Japonais, bien qu'ils semblent appartenir également à la race mongolienne.

L'île de *Saghalin* est au nord de Yezo et s'étend jusqu'à la côte de la Mandchourie dont elle est séparée par la manche de Tarrakai. Sa longueur est de 1,350 milles.

Les îles *Kouriles*, s'étendent de l'extrémité N. E. d'Yezo, jusqu'au Kamchatka et les principales sont Kunashirî et Iturup.

Liou-Kiou. — Les îles Liou-Kiou sont situées au S. O. de Satsouma; la plus grande se nomme Okinawashima; elle a 112 kilomètres de longueur et 30 kilomètres de largeur. Il y a trente-six autres îles. Le groupe entier se divise en trois districts, Chiousan, Sannan et Sanhokou. La capitale a nom Shiouri. Le climat y est très-doux; la neige et la glace y sont inconnues. Les îles sont gouvernées d'après le régime féodal et il y a beaucoup de nobles entre lesquels les terres sont réparties. On les y nomme *Anji*

Les îles Liou-Kiou dépendaient depuis l'antiquité du Japon. Les habitants sont d'un caractère très-doux; ils sont adonnés à la littérature; leur langue est un dialecte du japonais. Les Liou-Kiou étaient anciennement gouvernées par une dynastie royale, nommée *Tensonshi*; mais cette dynastie fut renversée par un de ses vassaux qui usurpa le trône, il y a environ 700 ans. L'usurpateur fut à son tour renversé par un autre noble du nom de *Ten-po* qui s'intitula lui-même roi sous le nom de SHUN-TEN-NÔ et dont les descendants sont restés au pouvoir jusqu'à l'époque actuelle. En 1509 le roi n'ayant pas payé son tribut, l'Empereur du Japon envoya le prince de Satsouma avec une expédition contre les Liou-Kiou; celui-ci s'en empara et en emmena le roi prisonnier, qui resta quatre ans en captivité au Japon, après quoi il fut rendu à son pays. Depuis cette époque, les Liou-Kiou sont toujours restées dépendantes du Japon, faisant partie de la province de Satsouma, au prince de laquelle elles payaient régulièrement leur tribut.

En 1872, les Liou-Kiou furent incorporées à l'Empire du Japon comme province, et leur roi assimilé aux officiers de la Couronne de la première classe, mais prenant rang après eux. Il y réside des agents du ministère des affaires étrangères; les revenus et les dépenses sont contrôlés par le ministère des finances.

POPULATION DU JAPON.

CONTRÉES.	HABITATIONS.	HABITANTS.
Japon proprement dit	7,067,628	32,794,897
Yezo	17,454	78,789
Saghalin	—	2,448
Liou-Kiou	43,499	234,369
Total	7,128,581	33,110,503

Ces 33,110,503 se répartissent ainsi:

Hommes 16,913,067

Femmes 16,197,436

Total 33,110,503



LISTE CHRONOLOGIQUE DES EMPEREURS AVEC LES DATES DE LEUR AVÈNEMENT.

NOMS DES EMPEREURS.	NOMBRE D'ANNÉES après Jin-mou- ten-Nô.	AVANT JÉSUS- CHRIST.
1. Jin mou ten-Nô	1	660
2. Soui sei «	80	581
3. An nei «	113	548
4. Itokou «	151	510
5. Kosho «	186	475
6. Koan «	269	392
7. Korei «	371	290
8. Kogen «	447	214
9. Kaïka «	504	157
10. Soujin «	564	97
11. Souinin «	632	29
		APRÈS J.-C.
12. Keïko «	731	71
13. Seïmou «	791	131
14. Tchiou ai «	852	192
15. Jingou kogou Impératrice	861	201
16. Ojin «	930	270
17. Nintokou «	973	313
18. Richiou «	1060	400
19. Hansho «	1066	406
20. Inkio «	1072	412
21. Ankô «	1114	454
22. Youriakou «	1117	457
23. Seïnei «	1140	480
24. Kenso «	1145	485
25. Ninken «	1148	488
26. Bouretzou «	1159	499
27. Keïtai «	1167	507
28. Ankan «	1194	534
29. Senka «	1196	536
30. Kinmeï «	1200	540
31. Bidats «	1232	572

NOMS DES EMPEREURS.	NOMBRE D'ANNÉES après Jin-mou ten-Nô.	APRÈS JÉSUS CHRIST.
32. Yomei ten-Nô	1246	586
33. Soujoun «	1248	588
34. Souiko « Impératrice	1253	593
35. Jomei «	1285	629
36. Kokiokou « Impératrice	1302	642
37. Kotokou «	1305	645
38. Saimei « Impératrice	1315	655
39. Tendchi «	1328	668
40. Koboun «	1332	672
41. Tenmou «	1333	673
42. Jito « Impératrice	1350	690
43. Monmou «	1337	697
44. Gemmei « Impératrice	1368	708
45. Gensho « «	1375	715
46. Shemou «	1384	724
47. Koken « Impératrice	1409	749
48. Jiounin «	1419	759
49. Shotokou « § Impératrice	1425	765
50. Konin «	1430	770
51. Kwan mou «	1442	782
52. Heijo «	1466	806
53. Saga «	1470	810
54. Jouin na «	1484	824
55. Nin mio «	1494	834
56. Montokou «	1511	851
57. Seiwa «	1519	859
58. Yozei «	1537	877
59. Kwokô «	1545	885
60. Ouda «	1548	888
61. Daigo «	1558	898
62. Soudjakou «	1591	931

* Second avènement de l'Impératrice Kokiô ten-Nô.
 § Second avènement de l'Impératrice Koken ten-Nô.

NOMS DES EMPEREURS.	NOMBRE D'ANNÉES après Jin-mou- ten-nô.	APRÈS JÉSUS CHRIST.
63. Mourakami ten-nô	1607	949
64. Rei-zei «	1628	969
65. En you «	1630	971
66. Kwazan «	1645	985
67. Itchijio «	1647	987
68. Sanjio «	1672	1012
69. Goitchijio «	1677	1017
70. Goshijaku «	1691	1037
71. Go rei zeï «	1706	1046
72. Go san jio «	1729	1069
73. Shirakawa «	1733	1075
74. Horikawa «	1747	1087
75. Toba «	1768	1108
76. Soutokou «	1784	1124
77. Konoye «	1803	1142
78. Go shira kawa ten-nô.	1826	1156
79. Nijio «	1819	1199
80. Rokoujio «	1826	1166
81. Takakoura «	1829	1169
82. Antokou «	1841	1181
83. Gotoba «	1846	1186
84. Tsoutchi mikado «	1859	1199
85. Jountokou «	1871	1211
86. Tchiu kio «	1882	1222
87. Gohori kawa «	1883	1223
88. Shidjio «	1893	1233
89. Gosaga «	1903	1243
90. Gofou kakousa «	1907	1247
91. Kameyama «	1920	1260
92. Go-ouda «	1925	1275
93. Foushimi «	1948	1288
94. Go Foushimi «	1959	1299
95. Go Nijio «	1962	1302
96. Hanazono «	1968	1308

NOMS DES EMPEREURS	NOMBRE D'ANNÉES après Jin-mou- ten-nô.	APRÈS JÉSUS- CHRIST.
97. Go Daigo ten-nô	1979	1319
98. Gomoura kami «	1999	1339
99. Gokame yama «	2028	1366
100. Gokomats «	2053	1393
101. Shôko «	2073	1413
102. Gohanazono «	2089	1429
103. Gotsoutchi mikado «	2125	1465
104. Gokashi wa bara «	2161	1501
105. Gonara «	2187	1527
106. Ogimatchi «	2218	1558
107. Goyozei «	2247	1587
108. Gomidzouwo «	2272	1612
109. Miosho « Impératrice	2290	1630
110. Gokomio «	2304	1644
111. Gosai in «	2315	1655
112. Reigen «	2323	1663
113. Higashi yama «	2347	1687
114. Nakano mikado «	2370	1710
115. Sakoura matchi «	2396	1736
116. Momozo no «	2407	1747
117. Gosakoura machi «	2423	1763
118. Gomomozono «	2431	1771
119. Kôkakou «	2440	1780
120. Ninkô «	2477	1817
121. Komei «	2507	1847
122. l'Empereur actuel	2528	1868

HISTOIRE DU JAPON.

L'histoire de la dynastie impériale remonte très-haut. L'obscurité entoure ses débuts, vu l'absence de documents réguliers ou d'un calendrier parfait. Le premier Empereur de la dynastie présente dont il reste des annales dignes de confiance, est Jin-mou-ten-nô qui organisa un soulèvement dans la province de Hiuga, marcha à l'Est avec ses compagnons, fonda sa capitale dans la vallée de Kashi-hara, dans le Yamato, et monta sur le trône comme Empereur. C'est de cet Empereur que descend, par une succession régulière, la présente famille régnante du Japon. C'est de l'année de l'avènement de Jin-mou-ten-nô que date l'ère japonaise. (Année 1 —660 ans avant Jésus-Christ.)

Les Empereurs qui suivirent, changèrent plusieurs fois de capitales ; il y en eut jusqu'à trente différentes dans le Yamato, et d'autres encore dans Omi, Setzou et Kawatchi.

770 ans après Jin-mou-ten-nô (110 ans après Jésus-Christ), le douzième Empereur Kei-kô-ten-nô envoya Yamato-dake-nomikoto en expédition comme général dans la partie N. E. du Japon. Celui-ci, par plusieurs victoires, recula considérablement les limites de l'Empire.

En l'an 795 après Jin-mou (135 ans après Jésus-Christ), le treizième Empereur, Sei-mou-ten-nô, établit les divisions intérieures de l'Empire en provinces et districts, dont les limites furent fixées d'après la configuration naturelle du pays.

Le quinzième successeur de Jin-mou fut l'Impératrice Jingou-Kogô, veuve du quatorzième Empereur Tchiu-ai-ten-nô, qui le remplaça à sa mort, étant enceinte de l'enfant qui devait succéder à ce souverain. Elle administra l'Empire, fit une expédition contre les Coréens, remporta sur eux de grandes victoires, en fit ses vassaux et leur imposa un tribut qui fut payé pendant bien longtemps après. Ces

faits se passaient 860 ans après Jin-mou (200 ans après Jésus-Christ.)

Pendant le règne du seizième Empereur, Ojin-ten-nô, 946 ans après Jin-mou (285 ans après Jésus-Christ) le coréen Wani apporta au Japon les livres philosophiques de Confucius appelés *Rongo* (le Lun-Yu de la Chine).

Le dix-septième Empereur, Nin-tokou-ten-nô, était d'un tempérament extrêmement bienveillant et compâtissant; il soulagea les souffrances de son peuple au moyen d'une grande économie et de la suppression de tout impôt durant trois années. Ce glorieux exemple a été suivi par plusieurs de ses successeurs.

Le dix-huitième Empereur, Ritchiu-ten-nô, choisit des hommes instruits dans sa Cour et les envoya dans les différentes provinces de son Empire pour lui rendre compte par écrit de leur situation intérieure.

Sous le règne du trentième Empereur, Kin-mei-ten-nô, 1212 ans après Jin-mou (552 ans après Jésus-Christ) la religion Bouddhique fut introduite de la Corée au Japon et sous le trente et unième Empereur, Bitats-ten-nô, deux vassaux de l'Empereur, nommés Soga-no-mako et Mono-no-be-no-Moria, se révoltèrent à cause de la religion Bouddhique.

Sous le trente-quatrième Empereur, Soui-ko-ten-nô, les nobles furent classés suivant douze rangs, 130 ans après Jin-mou (643 ans après Jésus-Christ), Ono-no Imoko fut envoyé en Chine comme ambassadeur auprès de la dynastie Zui.

Sous le trente-septième Empereur Kô-tokou-ten-nô, l'administration intérieure fut perfectionnée, le gouvernement des cinq provinces autour de la capitale fut établi et des Gouverneurs furent nommés dans les autres provinces de l'Empire. C'est de cette époque que date l'usage encore suivi, de décompter les années par le *nen-gô* ou nom assigné à une période d'années et qui généralement rappelle l'événement principal de cette période ou la situation qui l'a caractérisée. On fit des règlements pour les communications postales et

autres lois nécessaires, telles que la division de l'administration du Gouvernement en huit ministères et l'installation de rangs et fonctions officiels.

Sous le trente-neuvième Empereur, Tendji-ten-nô, les rangs de la famille impériale et des vassaux furent établis et divisés en 26 degrés. On établit le recensement.

Sous le règne du cinquante et unième Empereur Kanmou-ten-nô, 1450 ans après Jin-mou (794 ans après J. C.), la capitale fut transportée dans le Yamashiro et reçut le nom de *Palais de la Paix*, Hei-an-jiô. Elle est restée la résidence de la dynastie impériale. C'est le Kioto actuel.

Sous le règne du soixante-dix-neuvième Empereur Nijio-ten-nô, 1820 ans après Jin-mou (1160 ans après J. C.), Taira no Kiyomori et Minamoto no Yoshitomo, deux vassaux de l'Empereur, dans les familles desquels le commandement militaire avait été héréditaire, et qui s'étaient rendus indépendants, luttèrent entre eux. Minamoto no Yoshitomo fut anéanti et Taira no Kiyomori obtint le rang de *Daï-jiô Daï-jin* (Premier Ministre).

Sous le règne du quatre-vingt-unième Empereur Takakoura-ten-nô, 1840 ans après Jin-mou (1180 après J. C.), le fils de Yoshitomo, nommé Yoritomo, rassembla une armée dans la province d'Idzou et fut rejoint par les partisans dispersés de la famille de Minamoto. Le fils de Kiyomori, nommé Mounemori, rassembla ses partisans et se retira au Sud, emmenant avec lui le quatre-vingt-deuxième Empereur Antokou-ten-nô.

Dans l'intervalle, le quatre-vingt-troisième Empereur Gotoba-ten-nô le remplaça. Après cela, Yoritomo vainquit le clan des Taira en l'année 1846 après Jin-mou (1186 ans après J. C.) et fut nommé *Shokokou Sô-tsouï-hoshi*, c'est-à-dire Grand Juge de l'Empire. Il devint ensuite *Dai Shiogoun*, général en Chef. Il se rendit à Kamakoura où il construisit un château et continua à y résider tout en gouvernant l'Empire. De cette période date l'usurpation de l'administration du Gouvernement, et l'Empire resta

sous le contrôle de ces chefs militaires qui gouvernèrent par le système féodal. Yoritomo mourut 15 ans après sa nomination au titre de Grand Juge de l'Empire et fut remplacé dans son poste par Hojio, un de ses vassaux qui continua de même à usurper l'autorité impériale et rendit ces fonctions héréditaires dans sa famille.

Sous le quatre-vingt-douzième Empereur, Go-ouda-ten-nô, à l'époque où un Hojio, Tokimouné, était général en chef de l'Empire, 1941 ans après Jin mou (1281 de notre ère), les Mongols attaquèrent le sud du Japon, mais ils furent repoussés par les troupes japonaises et un grand coup de vent dispersa les navires au large où ils se perdirent; trois Mongols seuls survécurent.

En l'année 1331 de notre ère, 1991 de l'ère japonaise, le quatre-vingt-dix-septième Empereur, Go-dai-go-ten-nô, essaya de recouvrer son autorité usurpée, mais il échoua, et Hojio Takatoki, le général en chef, attaqua la résidence impériale. L'Empereur fut obligé de se réfugier dans Kasagi et appela à son aide Kousounoki Masa-shigé. Hojio Takatoki, dans l'intervalle, plaça sur le trône un autre souverain, le fils du quatre-vingt-quatorzième Empereur, Go-foushimi-ten-nô, nommé Kassouhito et plus tard Kogen-ten-nô. L'année suivante, Ashikaga-takaouji et Nitta Yoshi-sada vinrent avec d'autres en aide à Masa-shigé; ils vainquirent et anéantirent Hojio Takatoki et mirent ainsi fin à la famille des Hojio. Cependant Ashikaga Taka-ouji saisit par duperie les rênes du Gouvernement et proclama le jeune frère de l'Empereur, nommé Yuta-hito, empereur (il est connu sous le nom de Kômei-ten-nô) et resta lui-même à Kioto, et le contrôle du Gouvernement appartint à ses descendants jusqu'à la treizième génération.

Sous le cent-cinquième Empereur Gonara-ten-nô, alors que la famille d'Ashikaga était représentée par un Yoshi-harou (2202—1542), le Portugais Pinto mit pied à terre au Japon. C'est le premier Européen dont il soit fait mention. L'année suivante arrivèrent des navires de commerce étrangers qui commencèrent à trafiquer à Nagasaki et dans le sud de l'Empire.

Sous le cent-sixième Empereur Ogi-matchi 2233-(1573), Ashikaga fut renversé par Ota Nobou-naga qui transféra le siège du gouvernement à Kinai. A cette époque, de grandes contestations étaient soulevées entre les vassaux de l'Empire pour obtenir l'autorité et la place de *Shio-goun*. Neuf ans plus tard Ota Nobou-naga fut renversé à son tour par la trahison d'un de ses généraux, Aketchi-Mitsou-hidé. Celui-ci fut à son tour renversé et tué par un guerrier renommé, précédemment partisan de Nobou-naga, nommé Toyo-tomi Hide-yoshi qui rétablit la paix et reçut le titre de *Kouambakou* ou Premier Ministre de l'Empire.

En l'année 2252—(1592), il déclara la guerre à la Corée, remporta plusieurs victoires sur les troupes chinoises de la dynastie des Ming et força l'Empereur de Chine à demander la paix. Peu après cependant, une seconde campagne eut lieu contre la Corée durant laquelle Hide-yoshi mourut. L'armée se dispersa et les troupes rentrèrent dans leurs foyers. Les gardes du fils de Hide-yoshi, savoir Tokou-gawa Iyeyasou et Mayeda Toshiiyé avec plusieurs autres, dirigèrent le gouvernement, suivant les dernières volontés de Toyo-tomi Hide-yoshi. Mais en l'an 2263—(1603), sous le cent-septième Empereur, Goyozéi-ten-nô, Tokou-gawa Iyeyasou fut fait *Dai Shio-goun*, il construisit un château à Yédo et gouverna l'Empire à partir de ce moment au nom de l'Empereur. Sa charge passa à ses descendants pendant quinze générations. Sous le même Empereur et sous le *Shio-goun* Hide-tada 2269—(1609) des navires de commerce hollandais vinrent trafiquer et furent bientôt suivis par des navires de commerce anglais.

Vers la même époque la religion catholique commença à se répandre et à faire beaucoup d'adeptes, mais des gens malintentionnés en firent un prétexte de rébellion. Les relations avec les Européens furent donc rompues (sous le cent-neuvième Empereur Miyoshio-ten-nô et sous le *Shio-goun* Iyemitsou) et l'on ne conserva de rapports qu'avec la Hollande et la Chine 2299 (1639).

En l'année 2524—(1854) le premier traité fut signé avec les

État-Unis d'Amérique et des traités semblables furent successivement conclus avec les différentes puissances européennes.

En l'année 2527 (1867) le *Shiogoun* Yoshi-hisa remit le Gouvernement entre les mains de Notre Auguste Souverain actuel et Sa Majesté prit en personne la suprême direction des affaires. Cette usurpation d'autorité, qui avait duré 700 ans, a été ainsi mise à néant et le descendant direct de l'ancienne dynastie est réinstallé dans le plein exercice de tous ses droits. Sa Majesté a choisi Tokiô pour sa Capitale et sa résidence, et de grandes réformes s'opèrent. Le système féodal est aboli et le gouvernement est monarchique. Toute la nation est unie comme une seule famille. L'industrie et le commerce s'accroissent rapidement pendant que les bienfaits de la civilisation européenne augmentent chaque jour. Chemins de fer, télégraphes, phares, écoles d'arts et de sciences, tout se réunit pour assurer l'amélioration du bien-être et de la prospérité de la nation.

EMPEREUR RÉGNANT.

MOUSOU HITO, Empereur du Japon, second fils de l'Empereur KOMEI-TEN-NÒ et de l'Impératrice FOUJIWARA ASAKO, né le 22^{me} jour du 9^{me} mois en 1852; nommé Prince Impérial le 28^{me} du 9^{me} mois 1860; succède à son père le 9^{me} du 1^{er} mois en 1867; couronné le 28^{me} du 8^{me} mois 1868; marié le 28^{me} du 12^{me} mois en 1868

à

HAROUKO, Impératrice, fille de feu ISHIDZO TADAKA, noble du deuxième degré du 1^{er} rang, née le 17^{me} jour du 4^{me} mois en 1850.

Père de l'Empereur. — KOMEI-TEN-NÒ, mort le 12^{me} mois en 1866; 4^{me} fils de feu l'Empereur NIN-KÒ-TEN-NÒ et de l'Impératrice FOUJIWARA YASOUKO.

Mère de l'Empereur. — L'Impératrice douairière ASAKO, fille de feu KOUJO NAWOTADA, née le 14^{me} jour du 12^{me} mois en 1833.

MEMBRES DE LA MAISON DE L'EMPEREUR.

La Princesse KATSOURA SOUMIKO, 3^{me} fille du grand père de l'Empereur NIN-KÒ-TEN-NÒ, née le 23^{me} du 2^{me} mois en 1828.

La Princesse TCHI-KA-KO, fille du grand père de l'Empereur NIN-KÒ-TEN-NÒ, née le 11^{me} du 12^{me} mois en 1845, mariée le 20^{me} du 10^{me} mois en 1863 au SEI DAI SHOGOUN, TOKOU-GAWA IYEMOCHI; après la mort de son mari elle a reçu le titre de SEI-KAN-IN-NO-MIYA.

MEMBRES DES QUATRE FAMILLES DITES *IMPÉRIALES*.

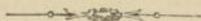
- Le Prince ARISOUGAWA TAKAHITO, né le 5^{me} du 1^{er} mois en 1812.
- Le Prince ARISOUGAWA TAROUHITO, né le 19^{me} du 21^{me} mois en 1835.
- Le Prince FOUSHIMI SADANAROU, né le 28^{me} du 4^{me} mois en 1858.
- Le Prince KANNIN YASOU, né le 21^{me} du 9^{me} mois en 1865.

PARENTS DE L'EMPEREUR.

- Le Prince NASHIMOTO MORINAKA, né le 1^{er} du 12^{me} mois en 1819.
- Le Prince FOUSHIMI ASAHIKO, né le 28^{me} du 1^{er} mois en 1824.
- Le Prince HIGASHI FOUSHIMI NO MIYA, né le 16^{me} du 1^{er} mois en 1846; depuis le 7^{me} du 10^{me} mois de 1870 en Angleterre pour faire ses études.
- Le Prince YAMASHINA AKIRA, né le 2^{me} du 2^{me} mois en 1816.
- Le Prince KITA SHIRAKAWA TOSHIHISA, né le 16^{me} du 2^{me} mois en 1846; depuis le 4^{me} du 11^{me} mois de 1870 en Allemagne pour faire ses études.
- Le Prince KOUATCHO HIROTSOUNÉ, né le 26^{me} du 3^{me} mois en 1861.

PARENTES DE L'EMPEREUR ENTRÉES DANS LES ORDRES RELIGIEUX.

- La Princesse REI-KAN JI-SO JIOUN, née en 1816.
- La Princesse EN-SHIO JI BOUN-SHIYOU, née en 1842.



DAJO-KOUAN
OU
GOUVERNEMENT SUPRÊME.

Il est divisé en trois Chambres: le *Sei-in* Chambre Supérieure Conseil privé); le *Sa-in*, Chambre de Gauche (Conseil d'État); le *Wou-in*, Chambre de Droite (Conseil des Ministres). Il dirige les neuf Ministères, les *Fou* et *Ken* ou Préfectures de Provinces, les villes et le *Kaitakoushi* (Commission des Colonies de Yezo et Saghalin).

I.— *Sei-in*. CHAMBRE SUPÉRIEURE (CONSEIL PRIVÉ).

1^o Sa Majesté le Ten-nô en personne, Présent;

2^o *Dai-jo Dai-jin* (premier officier du Gouvernement suprême). Il aide Sa Majesté l'empereur pour tout ce qui a rapport à l'administration générale, à la religion nationale, aux relations étrangères, aux déclarations de guerre, aux traités de paix et d'amitié, à l'armée, à la marine etc. etc.

3^o *Sa-dai-jin* (grand officier de gauche) et *Wou-dai-jin* (grand officier de droite). Leurs fonctions les placent immédiatement après le *Dai-jo Dai-jin* qu'ils ont le droit de remplacer en cas de vacance dans ce poste.

4^o *San-gi* (Conseillers). Ils participent au gouvernement suprême discutent les affaires publiques et dirigent l'administration générale comme assistant du *Dai-jo Dai-jin*, du *Sa-dai-jin* et du *Wou-dai-jin*.

5^o *Dai-nai-shi* (grand secrétaire privé), est chargé de la rédaction des édits impériaux et de toute la correspondance confidentielle; il dirige l'exécution des Commissions conférant un rang ou un titre.

6° *Gon-dai-nai-shi* (vice *Dai-nai-shi*), vient immédiatement après le précédent.

7° *Sho-nai-shi* (aide secrétaire privé), fait les minutes des édits impériaux, des notes confidentielles, celles des Commissions conférant un rang ou un titre et aussi tous les autres genres de documents publics.

8° *Gon-sho-nai-shi* (vice *Sho-nai-shi*), vient immédiatement après le précédent.

9° *Dai-gai-shi* (grand secrétaire public), dirige la rédaction des ordres publics, garde les archives de l'Etat.

10° *Gon-dai-gai-shi* (vice *Dai-gai-shi*), vient immédiatement après le précédent.

11° *Sho-gai-shi* (aide secrétaire public), prépare les dépêches officielles et garde les archives.

12° *Gon-sho-gai-shi* (vice *Sho-gai-shi*), vient immédiatement après le précédent.

Du *Sei-in* dépend le *Shiki-bou-rio* (Direction des Cérémonies).

Les officiers de cette direction sont :

1° *Shiki-bou-no-kami* (grand maître des cérémonies). Il surveille tout le détail des fêtes publiques et des cérémonies et garde les archives de son département.

2° *Shiki-bou-no-gon-no-kami* (vice *Shiki-bou-no-kami*), prend rang dans les mêmes fonctions immédiatement après le *Shiki-bou-no-kami*.

3° *Shiki-bou-no-ské* (aide des cérémonies), dirige les différentes divisions du département des cérémonies.

4° *Shiki-bou-no-gon-no-ské* (officier des cérémonies), prend rang dans les mêmes fonctions immédiatement après le *Shiki-bou-no-ské*.

II.—**Sa-in** CHAMBRE DE GAUCHE (CONSEIL D'ÉTAT).

1^o *Gi-tchio* (Président), dirige les débats et communique les résultats des délibérations aux ministères et aux différentes directions du Gouvernement, nomme et supprime les officiers de son département au-dessous du huitième rang et dirige tous les détails de la Chambre de gauche.

2^o *Fou Kou Gi-tchio*, Vice-Président, assiste le Président et le remplace en cas d'absence.

3^o *Ito-gi-kouan*, conseiller de première classe.

4^o *Nito-gi-kouan*, conseiller de deuxième classe.

5^o *Santo-gi-kouan*, conseiller de troisième classe.

6^o *Shito-gi-kouan*, conseiller de quatrième classe.

7^o *Goto-gi-kouan*, conseiller de cinquième classe;

ils délibèrent sur les propositions soumises au Conseil d'État.

- | | |
|---|--|
| 8 ^o <i>Ito-gi-sei,</i> | } secrétaires du Conseil d'État; ils prennent part aux débats. |
| 9 ^o <i>Nito-gi-sei,</i> | |
| 10 ^o <i>Santo-gi-sei,</i> | |
| 11 ^o <i>Ito-shoki-kouan,</i> | } préparent les minutes, examinent les décisions, dirigent la comptabilité et assistent aux délibérations. |
| 12 ^o <i>Nito-shoki-kouan,</i> | |
| 13 ^o <i>Santo-shoki-kouan,</i> | |
| 14 ^o <i>Ito-shoki-sei,</i> | } employés à la rédaction, à la garde des archives et autres papiers du Conseil. |
| 15 ^o <i>Nito-shoki-sei,</i> | |
| 16 ^o <i>Santo-shoki-sei,</i> | |
| 17 ^o <i>Shito-shoki-sei,</i> | |
| 18 ^o <i>Goto-shoki-sei,</i> | } Aide-Commis employés aux comptes et aux écritures. |
| 19 ^o <i>Ito-Hisei,</i> | |
| 20 ^o <i>Nito-Hisei,</i> | |
| 21 ^o <i>Santo-Hisei,</i> | |

III.—**Wou-In**, CHAMBRE DE DROITE (CONSEIL DES MINISTRES).

Cette Chambre se compose de tous les Ministres et Vice-Ministres des différents Ministères; elle prépare les propositions de budget et discute des affaires ministérielles en général.

ADMINISTRATION.

Il y a neuf *Shô* ou Ministères et, en outre, les préfectures des trois cités et des soixante-quatre arrondissements, puis le *Kai-ta-kou-shi* ou Commission des Colonies de Yezo et de Krafto et la province des Liou-Kiou. Ils sont tous sous la direction du *Dai-jo-kan* et comprennent plusieurs *Rio* ou directions et *Shi* ou sections sous leur contrôle immédiat.

1° **Gai-mou-sho** (Ministère des Affaires étrangères).

2° **Okourasho** (Ministère des finances).

Ce département comprend :

1. *Zo-hei-rio* (Direction de la Monnaie).
2. *So-zei-rio* (Direction du recensement et des revenus).
3. *Ko-seki-rio* (Direction des Statistiques).
4. *Do-bokou rio* (Direction des constructions).
5. *Shi-hei-rio* (Direction du papier-monnaie).
6. *Soui-nô-rio* (Direction des recettes).

7. *To-kei-rio* (Direction de la Comptabilité générale).
8. *Ken-sa-rio* (Direction du contrôle).
9. *Ye-ki-tei-rio* (Direction des Postes).

3° **Rikougunsho** (Ministère de la Guerre), comprenant :

1. *Hei-gakou-rio* (Collège militaire).
2. *Gou-i-rio* (Direction du Service de Santé).
3. *Sai-ban-sho* (Justice militaire ; Conseils de guerre).
4. *Zo-hei-shi* (Section de l'Arsenal et des Constructions).
5. *Bou-ko-shi* (Section des approvisionnements militaires).

4° **Kaigounsho** (Ministère de la Marine) comprenant :

1. *Shiou-sen-rio* (Direction des Arsenaux de la Marine).
2. *Sokou-rio* (Direction de l'hydrographie).
3. *Hei-gakou-rio* (Direction du Collège naval).
4. *Goun-i-rio* (Service de Santé).
5. *Ki-kaï-shi* (Section technique).
6. *So-hei-shi* (Section de l'Arsenal des Constructions).
7. *Bou-ko-shi* (Section des approvisionnements).
8. *Sou-hei-honbou* (Infanterie de Marine).
9. *Sai-ban-sho* (Tribunaux maritimes).
10. *Tei-tokou-shi* (Amirauté-Agences).

5° **Mombou-Sho** (Ministère de l'Instruction publique).

6° **Kiobou-sho** (Ministère des Cultes).

7° **Kôbou-sho** (Ministère des Travaux publics), comprenant :

1. *Kogakou-rio* (Collège des Ingénieurs civils).
2. *Kan-no-rio* (Direction de l'Encouragement de l'industrie).
3. *Ko-zan-rio* (Direction des Mines).
4. *Tets-do-rio* (Direction des Chemins de fer).
5. *To-dai-rio* (Direction des Phares).
6. *Den-shin-rio* (Direction des Télégraphes).
7. *Sei-sakou-rio* (Direction des Fabriques et Manufactures).
8. *Sokou-rio-shi* (Section des Plans).

8° **Shi-ho-sho** (Ministère de la Justice), comprenant :

1. *Mei-ho-riô* (Commission de l'élucidation des lois).
2. *Kei-ho-riô* (Direction de la Police).

9° **Kou-nai-sho** (Ministère de la Maison de l'Empereur), comprenant :

1. *Nai-zen-shi* (Section du Service de la Maison de l'Empereur).
2. *Takou-mi-shi* (Section de la construction et des réparations des Palais impériaux).
3. *Tcho-do-shi* (Section de la comptabilité et autres affaires privées de la Maison de l'Empereur).

Organisation des Ministères, Directions et Sections.

MINISTÈRES.

1. *Kiô* (Ministre). Il dirige les affaires de son Ministère dans toutes ses Directions et Sections et tous les officiers y attachés sont sous sa dépendance.

2. *Tai-you* (Premier Aide-Ministre). *Shô* (Second aide Ministre); ils prennent rang immédiatement après le *Kiô*.

3. *Dai-djô* et *Shô-djô* dirigent les différentes branches des affaires des Directions et des Sections et reçoivent leurs ordres du *Kiô*, du *Tai-you* et du *Shô*.

4. *Rokou* (secrétaires), s'occupent de la rédaction des écritures.

DIRECTIONS.

1. *Kami* (Chef) et *Gon-no-kami* (vice-kami), sont les premiers officiers de leurs Directions respectives et en dirigent toutes les affaires.

2. *Ské* (aide) et *Gon-no-ské* (second aide), dirigent les différentes branches des affaires des Directions.

3. *Zokou* ou *Sakouan* (secrétaires), chargés des écritures des Directions.

SECTIONS.

1. *Kami* (chef) *Gon-no-kami* (vice-kami). Leurs fonctions sont les mêmes que celles des *Kami* et *Gon-no-kami*, des *Rio* ou Directions.

2. *Rei-shi* (secrétaire), est chargé de toutes les écritures de sa Section.

ORGANISATION DU **Kai-ta-koushi** OU DE LA COMMISSION DES COLONIES DE YEZO ET KRAFTO.

1. *Chio-kouan* (Commissaire en Chef) et *Dji-kouan* (commissaire en second). Leurs fonctions sont les mêmes que celles des Ministres et Vice-Ministres.

2. *Dai-Han-kouan*, *Chiou-Han-kouan* et *Sho-Hangan*. Leurs fonctions sont les mêmes que celles des *Dai-djô* et des *Shio-djô*.

3. *Kouan-dji* (inspecteur), chargé de l'inspection des détails de la Commission.

4. *Shi'cu-ten* (secrétaire), chargé des écritures de la Commission.

ORGANISATION DES PRÉFECTURES DES **Fou** (CITÉS) ET DES **Ken** (ARRONDISSEMENTS).

CITÉS.

1^o *Chiji* (préfet), *Gon-chiji* (sous-préfet), ont pour fonctions de veiller à toutes les affaires de leur *Fou* ou cité.

2^o *San-ji* (premier Conseiller de préfecture et *Gon-san-ji* (vice *san-ji*), prennent rang immédiatement après les *Chiji* et *Gon-chiji*.

3^o *Tenji* et *con-tenji* (vice-*tenji*), ont pour fonctions la direction des différentes branches de chaque *fou* ou cité, sous les ordres des *Chiji* et des *Sanji*.

4^o *Sakouan* (secrétaire), chargé des écritures.

ARRONDISSEMENTS.

1° *Rei* (préfet) et *Gon-rei* (sous-préfet), ont pour fonctions de veiller à toutes les affaires de chaque *ken* ou arrondissement.

2° *Sanji* (conseiller) et *Gon-san-ji* (vice *San-ji*), viennent immédiatement après le *Rei* et le *Gon-rei*.

3° *Tenji* et *Gon-ten-ji* (vice-tenji), dirigent les différentes branches des affaires du *ken* ou de l'arrondissement sous les ordres des *Rei* et des *San-ji*.

4° *Sakouan* (secrétaire), chargé des écritures.

PROVINCE DE LIOU-KIOU.

1° *Wo* (vice-roi), chargé de l'administration générale.



REVENUS ET DÉPENSES.

(Service de l'année 1871.)

REVENUS.

	Dollars Mexicains (*)
Impôt foncier	59,363,625.00
Douanes	1,191,171.16
Contributions indirectes	3,947,542.00
Recettes diverses	1,329,024.00
Total	<u>65,831,362.16</u>

DÉPENSES.

Maison de l'Empereur	450,000.00
Salaires des officiers du gouvernement	3,736,177.00
Dépenses des Ministères	10,831,735.75
Travaux publics	4,500,000.00
Armée	7,717,643.00
Marine	1,638,504.00
Indemnités et pensions aux membres du système féodal aboli	23,862,675.00
Frais divers	7,001,075.00
Total	<u>59,737,809.75</u>

DÉPENSES EXTRAORDINAIRES.

Montant de dettes étrangères	2,633,764.89
Total Général	<u>62,371,574.64</u>

RÉCAPITULATION.

Revenus	65,831,362.16
Dépenses	62,371,574.64
Surplus	<u>3,459,787.52</u>

(*) Le dollar vaut fr. 5.50.



ARMÉE DE TERRE ET MARINE.

ARMÉE DE TERRE.

- | | | |
|---------------------------------|---|------------------|
| 6 Bataillons d'Infanterie. | } | Garde Impériale. |
| 2 Escadrons de Cavalerie. | | |
| 2 Batteries d'Artillerie. | | |
| <hr/> | | |
| 24 1/2 Bataillons d'Infanterie. | | |
| 1 Escadron de Cavalerie. | | |
| 3 Batteries d'Artillerie. | | |

CORPS D'INSTRUCTION.

- 1 Bataillon d'Infanterie
- 1 Escadron de Cavalerie.
- 1 Régiment d'Artillerie.
- 1 Bataillon de Sapeurs.

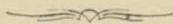
MARINE.

- 10 Navires de guerre à vapeur dont deux bâtiments cuirassés.
- 2 Navires-Ecole.
- 1 Navire-hydrographe.
- 3 Transports.
- 1 Gabarre.

Officiers	171
Sous-Officiers	206
Marins et chauffeurs	1,010
Total	<u>1,387</u>

Bataillon d'artillerie de marine	67
Do. d'infanterie de marine	264
Musiciens	83
Total	<u>414</u>

Par Édité Impérial en date du 28 Décembre 1872, le service dans l'armée et dans la marine a été rendu obligatoire.



COMMERCE.

En l'année 1854 le premier traité d'amitié fut conclu avec les États-Unis d'Amérique et plus tard aussi avec l'Angleterre (1854), Russie (1855), la Hollande (1856). Aux traités d'amitié et de commerce sont venus participer depuis lors la France (1858) le Portugal (1860), la Prusse (1861), la Suisse (1864), la Belgique (1866), l'Italie (1866), le Danemark (1867), l'Espagne (1868), la Suède et la Norwège (1868), la Confédération de l'Allemagne du Nord (1869), l'Autriche-Hongrie (1869); et puis tout récemment les îles Sandwich et la Chine; de sorte que le Japon est à présent en relations avec seize pays. Les ports et villes de Nagasaki, Hakodaté, Hiogo, Osaka, Niigata et la ville de Yédo sont ouverts au commerce étranger.

EXTRAIT du Résumé général des Rapports Consulaires Anglais sur le Commerce étranger avec le Japon en 1871,
par M. MARTIN DORMEN, Vice-Consul, Chancelier de la Légation Britannique à Tokio.

TABLEAU A — COMMERCE DE LONG COURS ENTRE LE JAPON ET AUTRES PAYS.

PORTS.	1871.			1870.		
	IMPORTATIONS.	EXPORTATIONS.	TOTAL.	IMPORTATIONS.	EXPORTATIONS.	TOTAL.
	Dollars.	Dollars.	Dollars.	Dollars.	Dollars.	Dollars.
Kanagawa	14,445,231	14,431,486	28,876,717	23,428,965	11,331,482	34,760,447
Hiogo et Osaka	1,739,342	2,081,790	3,821,132	5,133,605	2,399,567	7,533,172
Nagasaki.....	1,545,432	2,379,916	3,925,378	2,499,857	1,325,539	3,825,396
Hakodaté	15,600	291,583	307,183	58,214	86,658	144,872
Niigata	—	—	—	—	—	—
Total	17,745,605	19,184,805	36,930,410	31,120,641	15,143,246	46,263,887

COMMERCE DE CABOTAGE ENTRE LES PORTS OUVERTS DU JAPON.

PORTS.	1871.			1870.		
	IMPORTATIONS.	EXPORTATIONS.	TOTAL.	IMPORTATIONS.	EXPORTATIONS.	TOTAL.
	Dollars.	Dollars.	Dollars.	Dollars.	Dollars.	Dollars.
Kanagawa.....	448,728	765,853	1,214,581	955,907	2,964,434	3,920,341
Hiogo et Osaka	1,769,980	847,817	2,617,797	1,954,349	3,053,101	5,007,441
Nagasaki	89,636	143,537	233,173	198,412	183,675	382,087
Hakodaté.....	167,410	203,578	370,988	483,007	630,177	1,113,184
Niigata	—	—	—	405,075	227,448	632,523
Total.....	2,475,754	1,960,785	4,436,539	3,996,741	7,058,835	11,055,576

RÉCAPITULATION

TOTAL DES IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS DE CHAQUE PORT, LONG COURS ET CABOTAGE.

PORTS.	TOTAL TRADE.
	Dollars.
Kanagawa	30,091,298
Hiogo et Osaka	6,438,929
Nagasaki	4,158,551
Hakodaté	678,171
Total (*)	41,366,949

(*) Non compris 15,335,562 Dollars argent monnayé.

TABLEAU B.—COMMERCE DE LONG COURS ENTRE LE JAPON ET AUTRES PAYS EN 1871.

IMPORTATIONS.

DESCRIPTION DES MARCHANDISES.	KANAGAWA.	HOGO ET OSAKA.	NAGASAKI.	HAKODATÉ.	NIIGATA.	TOTAL EN 1871.	TOTAL EN 1870.
	Dollars.	Dollars.	Dollars.	Dollars.	Dollars.	Dollars.	Dollars.
Cotons Manufacturés	6,730,515	820,618	457,745	2,600	—	8,011,478	7,274,453
Laines do.	1,389,601	406,046	261,142	—	—	2,059,789	1,995,364
Métaux	462,843	20,695	52,753	—	—	536,291	320,681
Armes et Munitions.....	263,600	23,560	5,960	—	—	293,120	206,908
Divers	1,752,683	182,916	455,234	7,600	—	2,398,433	3,231,007
Produits Asiatiques (riz, sucre).....	3,815,989	285,507	312,598	5,400	—	4,449,494	18,692,228
Total	14,445,231	1,739,342	1,545,432	15,600	—	17,745,605	31,120,644

EXPORTATIONS.

DESCRIPTION DES MARCHANDISES.	KANAGAWA.	HIOGO ET OSAKA.	NAGASAKI.	HAKODATÉ.	NIIGATA.	TOTAL EN 1871.	TOTAL EN 1870.
	Dollars.	Dollars.	Dollars.	Dollars.	Dollars.	Dollars.	Dollars.
Soie brute.....	7,926,160	489,552	1,000	—	—	8,416,712	5,198,273
Cocons	31,745	9,382	—	—	—	41,127	111,310
Graines de vers à soie	2,168,468	16,220	—	—	—	2,184,688	3,473,150
Thé	3,356,290	813,502	481,500	—	—	4,651,292	3,848,231
Cuivre.....	107,471	288,504	20,655	—	—	416,630	—
Divers	841,352	464,630	1,876,791	291,583	—	3,474,356	2,512,282
Total	14,431,486	2,081,790	2,379,946	291,583	—	19,184,805	15,143,246

TABLEAU C.—COMMERCE DE CABOTAGE ENTRE LES PORTS OUVERTS DU JAPON EN 1871.

IMPORTATIONS.

DESCRIPTION DES MARCHANDISES.	KANAGAWA.	HIOGO ET OSAKA.	NAGASAKI.	BAKODATÉ.	TOTAL 1871.
	Dollars.	Dollars.	Dollars.	Dollars.	Dollars.
Soie brute	71,080	—	—	—	71,080
Cocons	—	—	—	—	—
Graines de vers à soie	9,578	—	—	—	9,578
Thé.....	118,930	—	—	—	118,930
Divers	62,167	230,907	21,416	138,976	453,466
Produits Asiatiques.....	29,510	39,829	—	18,543	87,882
Cotons manufacturés	38,470	812,524	37,726	5,584	894,304
Laines do.	99,879	600,919	27,912	1,807	730,517
Métaux	1,530	20,651	2,582	—	24,763
Armes et munitions	17,574	65,150	—	2,500	85,234
Total.....	448,728	1,769,980	89,626	167,410	2,175,754

EXPORTATIONS.

DESCRIPTION DES MARCHANDISES.	KANAGAWA.	HIOGO ET OSAKA.	NAGASAKI.	HAKODATÉ.	TOTAL 1871.
	Dollars.	Dollars.	Dollars.	Dollars.	Dollars.
Soie brute	—	218,672	—	—	218,672
Cocons	—	1,113	—	—	1,113
Cotons manufacturés.....	98,386	—	6,490	—	104,876
Laines do.	399,495	—	24,268	—	423,763
Graines de vers à soie	—	—	—	—	—
Thé.....	—	400,021	—	—	400,021
Armes et munitions.....	147,375	—	1,500	—	148,875
Métaux.....	7,040	52,456	—	—	59,496
Produits Asiatiques.....	53,204	—	6,231	—	59,435
Divers.....	60,353	175,555	105,048	203,578	544,534
Total.....	765,853	847,817	143,537	203,578	1,960,785

TABLEAU D.—ARGENT MONNAYÉ IMPORTÉ ET EXPORTÉ DANS LES PORTS OUVERTS EN 1871.
LONG COURS ET CABOTAGE.

PORTS.	ENTRE LE JAPON ET AUTRES PAYS.		ENTRE LES PORTS OUVERTS DU JAPON.		TOTAL.
	IMPORTATIONS.	EXPORTATIONS.	IMPORTATIONS.	EXPORTATIONS.	
	Dollars.	Dollars.	Dollars.	Dollars.	Dollars
Kanagawa.....	1,752,743	3,904,430	1,104,538	2,698,836	9,460,547
Hiogo et Osaka.....	146,000	1,270,560	1,667,482	968,094	4,052,136
Nagasaki.....	226,277	696,343	448,174	315,079	1,685,873
Hakodaté.....	—	—	131,269	5,737	137,006
Total.....	2,125,020	5,871,333	3,351,463	3,987,746	15,335,562

TABLEAU E.—NAVIGATION.

PORTS.	1871.		1870.	
	NAVIRES.	TONNAGE.	NAVIRES.	TONNAGE.
Kanagawa (1).....	382	378,425	721	536,662
Hiogo et Osaka	225	254,127	347	284,329
Nagasaki	250	247,027	324	247,362
Hakodaté	52	21 591	146	77,316
Niigata	—	—	25	15,506
Total	909	901,170	1,563	1,161,175

(1) Y compris 26,112 tonneaux par malles anglaises.
 603,544 „ „ „ américaines.
 16,740 „ „ „ françaises.
 Diminution en 1871, 654 navires de 339,995 tonneaux.

TABLEAU F.—DÉTAIL PAR NATIONALITÉS DES MOUVEMENTS DE NAVIRES DANS LES PORTS OUVERTS DU JAPON EN 1871.

NATIONALITÉS.	KANAGAWA.		HIOGO ET OSAKA.		NAGASAKI.		HAKODATÉ.		NIGATA.		TOTAL.			
											1871.		1870.	
	NAVIRES	TONNAGE	NAVIRES	TONNAGE	NAVIRES	TONNAGE	NAVIRES	TONNAGE	NAVIRES	TONNAGE	NAVIRES	TONNAGE	NAVIRES	TONNAGE
Américains	45	13,195	27	19,629	28	12,252	9	10,126	—	—	109	55,202	192	171,446
Do. (malles) ..	84	224,363	95	194,016	90	185,165	—	—	—	—	269	603,504	234	473,037
Anglais	173	99,309	68	29,113	87	33,027	21	5,480	—	—	349	166,929	661	319,471
Allemands	22	9,505	22	6,541	26	8,319	13	3,198	—	—	83	27,563	252	105,191
Français	30	22,165	3	2,000	9	4,491	—	—	—	—	42	28,656	94	46,635
Hollandais	9	2,801	3	772	4	1,173	1	245	—	—	17	14,99	58	21,203
Suédois et Norwégiens	6	2,319	3	593	—	—	3	880	—	—	12	3,792	22	7,284
Danois	6	1,717	2	421	2	556	2	536	—	—	12	3,300	29	8,097
Russes	3	1,494	1	594	4	2,044	3	1,126	—	—	11	5,250	15	6,367
Hawaïens	4	1,557	1	478	—	—	—	—	—	—	5	1,935	3	996
Espagnols	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2	881
Autrichiens	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1	567
Total	382	378,425	225	254,127	250	247,027	52	21,591	—	—	909	901,160	1563	1,161,175

MÉMOIRE

DES TRAVAUX DES COMMISSIONS AU JAPON.

C'est le 25 Mars 1871 qu'il fut pour la première fois question de l'Exposition, à une conférence entre le Ministre Impérial Japonais des Affaires Etrangères, Sawa Gaimoukio et le Ministre Résident d'Autriche, Chevalier Henri de Calice, alors que ce dernier fit connaître au Ministre Japonais, qu'une Exposition Universelle aurait lieu à Vienne en 1873; qu'il invitait le Gouvernement Japonais à y prendre part et à y envoyer ses produits japonais.

Le 7 Janvier 1872 eut lieu une autre conférence entre le Ministre Japonais des Affaires Etrangères, Soyéjima et le Ministre Résident d'Autriche, Chevalier Henri de Calice, conférence dans laquelle ce dernier proposa la formation d'une Commission japonaise, conseiller, vu l'importance politique et la grandeur de l'entreprise, d'en confier la présidence au Ministre ou au Vice-Ministre des Affaires Etrangères.

Le Ministre Japonais répondit, que comme il n'avait pas encore été décidé, si le Japon prendrait ou non part à l'Exposition, il serait au moins prématuré de nommer une Commission; que, pour lui, ses autres fonctions l'empêcheraient de donner l'attention convenable aux travaux de l'Exposition, mais qu'en attendant il chargerait son Vice-Ministre de s'en occuper provisoirement jusqu'à la nomination d'une Commission régulière.

Le 23 Janvier 1872, les officiers dont les noms suivent, furent nommés membres de la Commission Impériale Japonaise:

Son Excellence OKOUMA SANGI, Conseiller d'Etat;

Son Excellence TERASHIMA MOUNENORI, Vice-Ministre des Affaires Étrangères ;

Et Son Excellence INOUE KAOROU, Vice-Ministre des Finances (*voir la table*).

Le 2 février 1872, à une conférence entre Terashima Mounenori, Vice-Ministre, et le Chevalier Henri de Calice, les principaux détails concernant l'Exposition, le mode de transport et d'autres points encore furent réglés et le reste remis à une prochaine conférence.

Le 24 février 1872, le Chevalier Henri de Calice, Ministre-Résident d'Autriche-Hongrie, adressa une lettre aux Commissaires Impériaux Japonais, dans laquelle il les informait, que pendant son absence le Comte Fè d'Ostiani, Envoyé Extraordinaire et Ministre Plénipotentiaire de Sa Majesté le Roi d'Italie, avait bien voulu consentir à le représenter pour les affaires de l'Exposition de Vienne et, qu'en outre, les personnes suivantes avaient également accepté de prêter leur concours, sous la présidence du Ministre d'Italie, pour aider le Gouvernement Japonais dans les travaux de l'Exposition, savoir :

M. MARTIN DOHMEN, Vice Consul de Sa Majesté Britannique et Gérant du Consulat d'Autriche-Hongrie à Tokio.

M. P. KEMPERMANN, Secrétaire-Interprète de la Légation Impériale Germanique.

M. le Dr WAGENER, Professeur au Collège de Nanko à Tokio.

M. E. de BAVIER, Négociant à Yokohama.

M. CARL KRAMER, Botaniste à Yokohama.

M. HENRI de SIEBOLD, élève-interprète à la Légation d'Autriche au Japon.

1er Mars 1872.—Les bureaux situés en dedans de la porte Shibouja gomon, précédemment bureaux des préfetures des

provinces de Mïoto et de Nagatsou furent cédés par les autorités de la Préfecture de Tokio à la Commission qui s'y installa.

L'avis suivant fut publié :

PROCLAMATION DU GOUVERNEMENT.

Une grande exposition aura lieu dans le courant de l'année prochaine (1873), à Vienne, Capitale de la monarchie Austro-Hongroise. Notre pays y participera. Nous faisons savoir que des Commissaires spéciaux donneront, dans des instructions qu'ils publieront à cet effet, les renseignements nécessaires à l'envoi des objets provenant des différentes parties de l'Empire. On trouvera de plus amples détails dans les pièces additionnelles.

Année du Singe, premier mois (Février 1872).

Signé :

DAIJO KOUAN.

(Gouvernement Suprême.)

PROCLAMATION DE LA COMMISSION SUPÉRIEURE JAPONAISE POUR L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE VIENNE.

Une grande exposition, à laquelle prendront certainement part tous les États amis de l'Autriche, aura lieu à Vienne, Capitale de la Monarchie Austro-Hongroise, dans le courant de l'année prochaine (1873); elle sera ouverte en Mai et close à la fin du mois d'Octobre.

Ces États y enverront les produits de leur sol et de leur industrie, et leurs progrès dans la culture et dans l'industrie, de même que leur situation économique y seront l'objet d'un examen, qui fera ressortir tout d'abord les avantages réciproques, que les peuples retirent de leurs rapports mutuels, et la liaison intime qui existe entre le bien-être général et le développement des relations internationales.

Les objets envoyés à cette exposition seront jugés par des commissions internationales et les renseignements donnés sur les méthodes agricoles ou industrielles qui accompagneront les envois, seront soumis à l'appréciation d'hommes spéciaux. Il est donc nécessaire que les produits du sol soient accompagnés d'une notice sur la qualité du sol d'où ils proviennent et sur les conditions climatiques du pays de production. Les objets manufacturés devront être accompagnés de détails sur la méthode de travail employée et sur tout ce qui pourra servir à démontrer l'intelligence et l'habileté de l'ouvrier, l'importance de la machine et en général l'importance de l'art auquel appartient l'objet exposé.

C'est d'après la qualité de ses produits et le développement de son industrie, qu'on pourra juger alors, si un pays est destiné à voir augmenter ses productions et le bien-être de ses habitants.

Bien que ce pays n'ait pas inventé de machines, on ne peut cependant nier, que certains de ses produits manufacturés ne soient uniques en leur genre et qu'il ne se soit acquis une réputation par ses soies, ses graines de vers à soie, son papier, son thé, ses porcelaines, ses travaux en laque, &c., &c.

Si tous ces articles, plus perfectionnés, venaient enfin prendre le premier rang parmi ceux de l'Occident, est-il besoin de le dire ? un lustre immense en rejaillirait sur notre nom. Que nos compatriotes prennent cette question en sérieuse considération ; que par leurs produits et leurs méthodes ils cherchent à se faire connaître et qu'ils se rendent ainsi utiles à leur patrie.

MÉTHODE A OBSERVER POUR L'ENVOI D'OBJETS A L'EXPOSITION.

Toutes les personnes qui désireront envoyer à l'exposition des produits agricoles ou manufacturés quelconques et provoquer sur ces objets le jugement des différentes nations, devront les expédier au bureau de l'exposition (que ces objets soient anciens ou de

fabrication récente) avec indication du nom de l'exposant, de son domicile et de la province où il réside.

Les objets seront examinés au bureau de l'exposition, on leur fixera un prix convenable et ils seront acceptés en échange d'un reçu. Cette fixation de prix concerne les objets qui devront être vendus après l'exposition; on y ajoutera les frais: tels que transport &c., et après vente faite, le prix fixé primitivement sera payé contre le reçu donné par le bureau. Quant aux objets destinés uniquement à être exposés, ils seront remis aux exposants ainsi que les récompenses qu'ils auront pu remporter.

Les exposants qui voulant faire vendre leurs produits après l'exposition désireraient en toucher immédiatement le prix, pourront l'obtenir lors de la délivrance de l'objet.

Les frais d'envoi et de retour, de même que les frais de transport dans notre pays même, seront à la charge du Gouvernement. On veillera également à ce que nos envois ne soient pas perdus par naufrage; si cependant un sinistre avait lieu, on rembourserait la valeur de l'objet.

Le programme de l'exposition indique le genre d'objets approprié à cette exposition.

Les modèles et les dessins des objets ainsi que les notices qui les accompagnent devront être envoyés au bureau de l'exposition, aussitôt qu'ils seront prêts, le bureau devant faire traduire les notices en plusieurs langues. La remise doit être faite au plus tard le 6^e mois (3 Août 1872).

RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS SUR LES DONNÉES
A JOINDRE AUX OBJETS.

Il existe pour tous les produits du sol et des manufactures certaines méthodes de production qui doivent donner lieu à des explications. Il serait inutile de faire aucun envoi sans y joindre les explications nécessaires. Il est donc important de détailler les moyens de production de chaque envoi, et nous ferons à ce sujet les observations suivantes :

Il sera utile pour chaque industrie et produit de cette industrie, d'indiquer: le nom du créateur et du fabricant, les changements que ces produits ont subis depuis l'origine jusqu'à nos jours; comment par des idées nouvelles les métiers et les produits se développent et comment telle chose s'est améliorée, tandis que telle autre a baissé.

Les modifications subies et les changements divers des produits dans le cours des temps doivent être reproduits par le dessin.

La matière première et les diverses manières de la travailler doivent être spécifiées en détail: ainsi, pour la laque, on procédera de la manière suivante: le dessin de l'arbre, la récolte de la résine, sa manipulation, le laquage, le séchage, l'application de l'or et de l'argent, &c.

Tous les produits agricoles et forestiers devront être décrits de la même manière; ou devra indiquer pour chaque variété les prix actuels comparés aux prix d'autrefois.

Quant aux quantités produites, ou devra également les comparer avec celles produites autrefois, il sera nécessaire de faire ressortir la quantité consommée dans le pays et celle exportée, en indiquant les divers prix. Il en sera de même des produits du sol.

Toutes ces données doivent être accompagnées du nom de l'auteur, de l'indication de son domicile et de la province où il réside.

Ces renseignements seront traduits et envoyés à Vienne, où les noms des auteurs seront rendus publics.

Le gouvernement prêtera, pour tout ce qui précède, un concours utile aux exposants.

LE BUREAU DE L'EXPOSITION.

(Signé) OKOUMA SANGI,
Membre du Conseil d'Etat.
„ TERASHIMA GAIMOUTAYOU,
2^e Ministre des Affaires Étrangères.
„ INOUYÉ OKOURATAIYOU,
2^e Ministre des Finances.

L'EXPOSITION EN AUTRICHE.

En 1873 aura lieu une Exposition en Autriche et il a été décidé, que le Japon y prendrait part. Les négociants qui seraient désireux d'exposer leurs marchandises, seront de suite autorisés à le faire. Ils pourront, s'ils le préfèrent, envoyer leurs produits par les soins de la Commission de l'Exposition au Japon; ils en recevront un reçu, tous les frais seront payés et le transport et autres détails seront réglés par les soins des Autorités. La Commission est vivement désireuse d'obtenir des renseignements sur des sujets techniques et industriels, et tout travail écrit sur ces sujets sera récompensé, si les détails donnés le méritent. Comme elle compte fermer la collection des objets pour l'Exposition à la fin du 6^e mois, elle fait savoir par les présentes aux personnes désireuses d'y prendre part, qu'elles auront à se rendre avant cette époque au bureau des Commissaires, où tous les renseignements nécessaires leur seront donnés.

Signé:

BUREAU DES COMMISSAIRES DE L'EXPOSITION DE VIENNE.

Pendant le mois de Mars, des conférences régulières eurent lieu entre les Membres de la Commission Impériale Japonaise les 3, 8, 13, 18, 23 et 28 de chaque mois et entre le Ministre d'Italie, Comte Fè d'Ostiani, et les Membres de la Commission Austro-Hongroise, les 3 et 18 de chaque mois japonais, conférences ayant trait à la réunion des différents articles et à d'autres détails de l'Exposition.

Pendant le mois d'Avril, les Commissions suivantes furent nommées et envoyées dans les différentes parties de l'Empire pour

faire connaître le but de l'Exposition et encourager et activer les exposants.

Dans les provinces de :

- Yamato et Yamashiro,—YAMAMOTO TOJOURO, 10^{me} rang.
Kawachi et Idzoumi,—TANNAKA GONNOSKÉ, 11^{me} rang.
Setzou, Omi,—MIANO AKIRA, 11^{me} rang.
Kotzouke Shimotsoukei,—NANBOU HIROSHI, 10^{me} rang.
" " —AKAMATSOU SHITZUÉ, 2^e Secrétaire
de la direction des Bâtiments.
Kotzouke Shimotsoukei,—MIAMOTO SANPÉ 11^{me} rang.
" " —OKABÉ SANZO, 15^e rang.
Moutzou-Okou-Dewa,—TAKEDA MASAYOSHI, 9^e rang.
" " —YAMASAKI TÛSEN, 14^e rang.
Shinano Echigo,—YADJINA CHIOUTAKOU, 13^e rang.
" " —SOUGE KIOUSABOURO, 14^e rang.
Hokoukaido,—ODA KENJI, 11^{me} rang, de la Commission des
Colonies.
" —KOBAYASHI BOUIGHIRO, 15^e rang, de la Direction
de l'Instruction.
" —NAGATA SHINBEI, 4^e rang de la dernière classe.
Sorouga Totomi,—TSOUROUDA SELJIRO, 13^e rang.
" " —SASAI HANJIOURO, 13^e rang.
Mikawa Mino,—NIWA SJIOUSI, 10^{me} rang.
Owari, Isé et Kii,—MIZOGOUCHI GEKKO, 15^{me} rang.
Awadji Awa, } YASOUOKA MOMOKI.
Sanouki, } KARINO YOSHINOBOU, 14^e rang, 2^e Secrétaire
Iyo Tosa, } au Ministère des Finances.
Satzouma Hiuga. { KOGA TAKI, 13 rang.
Osoumi, iles Liou-kiou, {

COMMISSIONS SPÉCIALES.

Pour la culture des mûriers et la sériciculture :

Tanabe Bouhei.

Pour la porcelaine, faïence et poterie :

Hirabayashi Ihe ;

Tachiro Keiyemon.

Pour la culture du thé :

Ogawa Tashichi.

Osaki Ihei.

Pour la porcelaine de Satsouma :

Kabayama Itchiro.

Pour la porcelaine d'Imari :

Kawara Chioujiro.

Notomi Soukejiro.

Pour les laques :

Sougimoto Chojiro.

Arai Hanbei.

Jury pour les laques :

Hashimoto Ichizo.

Ikeda Taishin.

Pour le papier :

Yamada Chiouzo.

Sakamoto Hichiyemon.

Pour les manufactures de Jochiou :

Saba Kichiyemon.

Pour les soies :

Koga Ichibei.

Le 30 Juin 1872, le Vice-Ministre des Travaux Publics, Sano Tsounétami, fut nommé Directeur de la Commission Impériale Japonaise.

Pendant le mois de Juillet, le Docteur Wagener, professeur au collège de Nanko, fut envoyé à Kioto, accompagné d'Ishida Tame-take, 8^e rang.

En Juillet 1872, Sano Tsounétami, Vice-Ministre des Travaux Publics, adressa le mémoire suivant au Gouvernement :

„Le soussigné a l'honneur de soumettre les propositions ci-jointes à l'approbation du Gouvernement, pour ce qui a rapport à la part que va prendre la nation japonaise à l'Exposition Universelle de Vienne, et de demander, s'il lui est permis de mettre ledit projet de réglemeut en exécution.

§ I.

Il est à désirer, que l'on se rende bien compte, qu'en envoyant nos produits naturels et industriels à l'Exposition, on doit les choisir

avec le plus grand soin, y joindre des dessins qui puissent donner une idée plus nette du développement de notre pays et de la richesse de ses ressources.

§ II.

Pendant l'Exposition, on devra s'attacher à examiner avec soin les productions étrangères, en étudier la description, recueillir les opinions, observer le goût et la mode étrangers, se rendre compte de la perfection à laquelle sont parvenus les arts en Europe et se mettre au courant de l'application et de l'usage de leurs sciences mécaniques si supérieures, afin de rassembler ainsi tous les moyens possibles de faire progresser notre industrie privée et de faire fructifier les produits de nos ressources propres.

§ III.

On devra profiter de cette occasion pour établir une Exposition permanente au Japon qui, au cas où d'autres Expositions auraient lieu à l'étranger, servirait toujours de base et de point de départ.

§ IV.

On devra porter la plus profonde attention dans le choix des objets, qu'enverra le Japon à l'Exposition, et qui sont déjà connus en Europe, et s'efforcer d'acquérir une telle renommée, que ces articles puissent arriver à devenir objets de nécessité à l'étranger et former ainsi une source d'accroissement à notre exportation.

§ V.

On devra bien se pénétrer de la nature des principaux articles étrangers de consommation et de leur prix réel, s'informer aussi des cours des marchés européens, étudier les articles qui forment notre principale exportation et suggérer des moyens qui puissent en augmenter et la production et l'exportation.

Comme je considère, que la première de mes propositions est la plus urgente, on devra porter une grande attention dans la collection de nos minéraux et autres produits bruts et de ceux de nos articles d'exportation qui sont déjà réputés au dehors, tels que les soies, laques et porcelaines, afin d'obtenir de grands résultats au meilleur marché de la production; on devra de plus donner par des explications écrites et des dessins tous les renseignements possibles, Nous serons néanmoins, il est vrai, sous le coup de la critique; nous devons même nous y attendre en égard à nos moyens si limités encore; mais il ne faut pas perdre de vue, que les habitudes et les goûts de nos compatriotes, en ce qui touche à la toilette et à la consommation journalière, subissent de rapides changements, et que notre propre industrie est incapable de faire face aux exigences de la situation, ce qui nous oblige à nous adresser au dehors. C'est bien ce que fait ressortir l'importance des principes émis dans le paragraphe 2 et, afin de nous mettre à même de mener à bonne fin notre enquête sur la question de l'industrie étrangère, il devrait être décidé, qu'un personnel bien choisi d'étudiants et d'ouvriers sera formé (je conseillerais même de prendre au moins soixante-dix personnes) pour être envoyé à Vienne avec mission d'observer sur place les résultats de l'industrie étrangère, chacune des personnes de cette Mission s'attachant à l'étude des choses qui rentrent dans sa spécialité. En ce qui concerne la mécanique, tous les instruments spéciaux nécessaires seraient choisis, achetés et apportés au Japon, où ils seraient déposés dans le Musée proposé au paragraphe 3. Cela donnerait occasion à des millions de membres dépossédés de l'ancien système féodal de gagner leur vie et de répandre la connaissance des applications techniques dont notre pays a tant besoin, afin que, comme je le marque au paragraphe 4, nous arrivions à améliorer la qualité de nos exportations, à les augmenter, et à diminuer ainsi nos besoins d'importation.

N'oublions pas que ce sera à notre conduite dans l'entreprise présente, que nous devons l'éloge ou la critique sévère des

autres nations. Que les centaines de mille dollars, que coûtera cette Exposition, soient employés de façon à nous obtenir les applaudissements des autres nations et, pour arriver à ce but, les conditions suivantes importent, par dessus tout, à notre succès.

1° La députation qui sera choisie pour aller à Vienne, devra être exclusivement composée d'individus parfaitement à la hauteur de la tâche qu'ils ont à accomplir.

2° Des subsides d'argent généreux doivent être votés par le Gouvernement pour donner les moyens d'obtenir avec succès les fins désirées.

3° Le choix du Chef de la Mission est d'une grande importance et l'on doit lui donner des pouvoirs suffisants.

Je ne saurais entrer plus avant dans la question actuellement ; je m'arrête et m'en tiens aux idées que je viens d'émettre ; je serais heureux d'obtenir une prompte décision du Gouvernement.

(Signé)

SANO TSOUNÉTAMI.

RÉPONSE.

Le Gouvernement approuve les sentiments exprimés dans votre mémoire, mais en ce qui concerne le projet d'envoyer à l'Exposition des étudiants et des ouvriers, il désire le modifier comme l'indique la décision suivante :

DÉCISION.

Le projet d'envoyer des étudiants à l'Exposition est abandonné ; et pour ce qui concerne l'envoi d'ouvriers, on ne devra prendre que ceux absolument nécessaires et soumettre toutes propositions concernant ces derniers à l'approbation du Gouvernement.

30 *Septembre* 1872.—Les bureaux de la Commission Impériale Japonaise sont transférés dans l'ancien palais du Prince de Sat-souma, près du pont de Sai Wai.

30 *Octobre* 1872.—M. HENRI de SIEBOLD, Elève-Interprète à la Légation d'Autriche est mis à la disposition du Gouvernement Japonais par le Ministre d'Autriche et attaché à la Commission Impériale Japonaise.

20 *Novembre* 1872.—L'ancien palais de Nagatsou est compris dans les dépendances de l'Exposition.

10 *Novembre*.—Le Baron ALEXANDRE DE SIEBOLD, au service du *Sei-In*, ou Conseil Privé est arrivé de Vienne, porteur de plans et autres papiers ayant trait à l'Exposition. Il rend compte de sa mission et des arrangements de l'Exposition de Vienne.

10 *Novembre*.—Le Capitaine VASSALLO est attaché à la Commission Impériale Japonaise.

27 *Novembre* 1872.—Le Baron ALEXANDRE DE SIEBOLD est attaché à la Commission Impériale Japonaise.

27 *Novembre* 1872.—Leurs Excellences OKOUMA SANGI et SANO TSOUNÉTAMI, Vice-Ministre des Travaux Publics, sont nommés le premier, Président et le deuxième Vice-Président de la Commission Impériale. (Pour le Secrétaire, voir la table à la fin de la notice.)

1^{er} *Décembre* 1872.—SEKIZAWA AKEKIO, part pour Vienne pour préparer l'emplacement destiné à l'Exposition Japonaise et les logements pour les membres de la Commission Impériale.

10 *Décembre* 1872.—Le paquebôt-poste français *Phase* est affrété pour porter à Trieste les objets de l'Exposition et les membres de la Commission Impériale.

19 *Décembre* 1872. — Sa Majesté l'Empereur a visité les bureaux de l'Exposition et a inspecté les objets exposés. L'après-midi, Leurs Majestés l'Impératrice et l'Impératrice-douairière ont visité également l'Exposition.

20 *Décembre* 1872. — Le Corps Diplomatique étranger a visité l'Exposition.

21 et 22 *Décembre* 1872. — Les membres des Ministères Impériaux, les Commissaires des Colonies, des Préfectures de Villes et Provinces présents à Tokio ont été admis à visiter l'Exposition.

23 et 24 *Décembre* 1872. — Les étrangers au service du Gouvernement Japonais ont été admis à visiter l'Exposition.

25 et 26 *Décembre* 1872. — Les étrangers résidant au Japon ont été admis à visiter l'Exposition.

27 et 28 *Décembre* 1872. — Le public de Tokio a été admis à visiter l'Exposition.

29 *Décembre* 1872. — Le Comte FÈ D'OSTIANI, Ministre Plénipotentiaire d'Italie, a envoyé le télégramme suivant à Son Excellence le Comte ANDRASSY à Vienne:

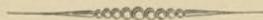
„Le vapeur français *Phase* part pour Trieste le 23 Janvier avec „la Commission Japonaise et les collections pour l'Exposition de „Vienne. Il arrivera à Trieste le 15 Mars.

„Emplacement requis à l'intérieur du palais douze cent mètres „carrés“.

Le 18 *Janvier* 1873. — Une réunion d'adieu des Commissions japonaise et autrichienne a eu lieu au palais impérial de Hamagoten. Le Comte FÈ D'OSTIANI n'ayant pu par suite d'une légère indisposition y assister, a prié le Consul d'Angleterre et d'Autriche de le remplacer pour souhaiter un bon voyage aux membres partants de la Commission japonaise. Le Consul DOHMEN, en s'acquit-

tant de cette tâche, s'est exprimé dans des termes chaleureux pour remercier Leurs Excellence le Président et le Vice-Président ainsi que les membres de la Commission Japonaise, de l'entente cordiale, qui a toujours prédominé dans leurs travaux communs, et a ensuite témoigné, au nom du gouvernement autrichien, sa reconnaissance pour la part éclatante que le Japon s'est décidé à prendre à l'Exposition de Vienne.

Le Vice-Président SANO, répondant à ce discours au nom de la Commission Japonaise, s'est empressé de constater à son tour les bonnes relations qui ont existé entre les deux Commissions, et a vivement remercié la Commission Austro-Hongroise, si noblement représentée par le Ministre d'Italie, du concours intelligent et persévérant, prêté par elle à la Commission impériale, concours, a-t-il ajouté, auquel est dû en grande partie le succès de l'Exposition.



DESCRIPTION

DES OBJETS ENVOYÉS A L'EXPOSITION INTERNATIONALE DE VIENNE PAR LE JAPON.

L'état d'isolement dans lequel est resté le Japon jusques dans ces dernières années, l'a laissé complètement étranger au développement des autres pays, et, notamment, aux progrès qui s'y sont accomplis dans les arts mécaniques; aussi les produits de l'industrie japonaise se réduisent-ils à des objets manufacturés de peu d'importance.

Néanmoins, certains articles qui ont, de tout temps, joui d'une grande renommée au Japon, sont devenus dans ces dernières années, l'objet d'exportations considérables. Ce sont principalement les soies, les tissus, les thés, les différentes espèces de laques, les bronzes, les porcelaines, les émaux, les ouvrages en bambou, le papier la cire végétale, les objets sculptés, les peaux et cuirs, les sabres, etc. etc. Parmi ces produits les plus estimés sont:

Pour les soies celles des provinces d'Iwashiro, de Shinano, de Kaï, de Kodzuke et de Tangô; comme tissus: ceux de Saï-kiô, Kodzuke, Gun-naï, Tango et Shendaï; parmi les laques celles de Saï-kiô, Tô-kiô, Aïdzu, Tsugarou, Suruga et Noshirô; comme porcelaines, celles de Saï-kiô, Inari, Kutani, Owari et Awadji; pour les bronzes, ceux de Tô-kiô, Saï-kiô, Etchû et Kaga; comme émaux, ceux d'Owari et de Tô-kiô, tous sont d'ailleurs de fabrication moderne; parmi les objets en bambou, les articles provenant des provinces de Suruga et d'Arima; parmi les diverses espèces

de papier, ceux fabriqués dans les provinces de Mino, d'Etchizen, de Toza et de Satsouma; comme cire végétale, celle des provinces de l'île de Kiou-siou et de la province d'Aidzou; pour les cuirs ceux de Tô-kiô et de Shimeshi.

Enfin, c'est Tô-kiô qui compte les meilleurs sculpteurs.

En ce qui regarde la peinture, l'art japonais ne se recommande ni par le fini de l'exécution, ni par la fidélité dans l'imitation de la nature, mais il révèle un goût, qui lui est propre, et qui se retrouve partout, tant dans les oeuvres des Maîtres de l'antiquité, que dans celles que le Pays a successivement produites jusqu'à nos jours; c'est là ce qui lui a valu quelques admirateurs. Dans ces derniers temps la peinture à l'huile a également fait son apparition au Japon et les premiers essais ne sont pas indignes d'être vus.

Parmi les produits bruts, les spécimens de minerais de tous genres sont très-nombreux, et il en est de même des productions du règne végétal et du règne animal.

Le Gouvernement japonais, en réunissant des échantillons des divers produits ci-dessus détaillés, a voulu que les principaux d'entre eux portassent une inscription, indiquant sommairement les procédés de fabrication auxquels ils sont dûs. Il désire que les produits de l'art et de l'industrie japonais, en figurant à l'Exposition Universelle de Vienne, y subissent le jugement de tous les Pays d'Europe, et que ce verdict, communiqué à ses populations, devienne à la fois un encouragement pour ceux auxquels il aura été favorable et un enseignement pour ceux qu'il éclairera sur la nécessité de rechercher les moyens de remédier à l'imperfection des objets par eux exposés.

Le Gouvernement Impérial a la confiance que cette épreuve, en développant l'intelligence et l'industrie du Pays, contribuera à étendre sa prospérité.

LISTE DES PRINCIPAUX ARTICLES
ENVOYÉS PAR LE JAPON
A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE VIENNE DE 1873.

Soies.

Échantillons de diverses qualités,
Soie du bombyx *Yama-mayu*,
Tissus divers,
Crêpes,
Tissus de soie blanche (*Habutaye*),
Brocart d'or dit *Nishiki*,
Gazes (*Rô, Sha, modji, kô haku ôri, sei kô ôri, atsui ita*),
Velours,
Taffetas lustré,
Tissus de papier,
Tissus faits avec l'écorce du *Thunbergianus*,
Divers,
Diverses espèces de broderies de soie,
Diverses espèces de rubans et de cordons.

Laques.

Parmi les objets de laque les plus remarquables sont :

Un petit cabinet-bibliothèque dont la laque est vieille de cent ans, richement orné, avec un paysage en laque d'or représentant une vue du Yoshino-yama.

Hauteur	0 m,684.
Profondeur	„ 364.
Largeur	„ 69.

Une boîte à papier en laque dite *nasi-dji* (ou peau de poire), avec un relief en laque d'or, figurant les huit vues du lac Omi.

Épaisseur	0 m,135.
Longueur	„ 405.
Largeur	„ 315.

Un support pour brûle-parfums—même laque que le précédent, avec des reliefs en laque d'or, représentant des sapins, des bambous et des pruniers.

Hauteur	0 m,504.
Base supérieure	900 centimètres carrés.

En outre, un assortiment de diverses espèces de laques.

Porcelains.

Une paire de vases modernes, ornés autour de l'ouverture d'un panier de fleurs de pivoinés.

Hauteur	1 m,623.
Diamètre de l'ouverture	0 m,495.

Un pot de fleurs—peinture bleue, représentant des paons et des pivoinés.

Hauteur	0 m,375.
Diamètre de l'ouverture	„ 484.

Un grand plat — ornements intérieurs — *les quatre saisons figurées par des paniers de fleurs*. Tour extérieur orné de papillons et d'ara'esques.

Hauteur	0 m,186.
Diamètre	„ 984.

En outre, un grand assortiment de vases, bols, pots, plats, carafons et autres objets.

Bronzes.

Une paire de vases en bronze, sculpté et niellé d'or et d'argent. Le sujet représenté est *la défaite des diables sur la montagne O-yé-yama*.

Hauteur 1m,20.

Diamètre 0m,60*

Auteur: YOKOYAMA YAYÉMON, à Takaôka dans la province d'Etchiû.

Un support pour boule de cristal. Le motif, *Le Dieu de l'eau portant une boule*, est tiré de la mythologie japonaise; le bronze est incrusté d'or et d'argent.

Auteur: TAKARAGO-YAMA SÔ MING à Tokio.

Une paire de grandes lanternes de Temple.

Hauteur 1m,845.

En outre, divers objets de bronze.

Émaux.

Boutons émaillés, bagues et autres objets émaillés.

Un Vase—hauteur 0m,375.

Un service à café, également émaillé, et autres objets du même genre.

Ouvrages en bambou.

Paniers.

Corbeilles pour gâteaux, cages à insectes, cages d'oiseaux.

Divers.

Ouvrages en rotin.

Une paire de paniers à fleurs, hauteur 0^m.780.
Paniers à anses,
Porte-cigares,
Et beaucoup d'autres articles.

Ouvrages en ivoire.

Cabinets ornés de laque d'or, sujet: *les quatre saisons figurées par des fleurs et des fruits.*

Hauteur 0^m.174.
Largeur „ 114.

Support en ivoire sculpté, même sujet que le précédent, hauteur 0 ,204, forme hexagonale.

Divers autres objets.

Ouvrages en écaille.

Cage d'oiseau.

Hauteur 0^m.354.
Longueur „ 375.
Largeur „ 189.

Cage d'insectes, écaille incrustée de laque d'or.

Hauteur 0^m.150.
Diamètre „ 63.

Divers autres objets.

Ouvrages en baleine.

Porte-cigares,
Divers.

Cuir.

Divers échantillons.

Cuir ouvrés.

Petit cabinet.

Hauteur 0^m 24.
Largeur „ 33.

Boîte-Portefeuille, cuir bleu orné de laque d'or.
Divers.

Cristal de roche.

Grande boule—Diamètre 0^m 162.
Divers.

Échantillons d'agate.

Divers objets sculptés.

Peintures et dessins.

Anciens et modernes.
Gravures dites *Nishiki-ye*.

Peintures à l'huile.

Diverses.

Éventails.

Divers.

Papiers.

Divers.

Cire végétale.

Minerais.

Collection de minerais d'or, d'argent, de cuivre, de fer, de plomb et d'étain,

Différentes espèces de charbon,

Différentes espèces de tourbe,

Soufre, &c. &c.

Divers objets pétrifiés.

Règne animal.

Oiseaux, Poissons,

Insectes conservés dans l'alcool,

Serpents.

Règne Végétal.

Thés—diverses espèces,

Céréales,

Fruits,

Graines potagères,

Herbes marines,

Plantes médicales,

Tabacs,

Écorces d'arbres (matières textiles),

Collection de bois,

Écorces d'arbres,

Planches,

Bambous,

Écorces usitées pour le tannage du cuir,

Bois de teinture.

Objets de grande dimension.

Deux poissons en cuivre recouverts de lames d'or et d'argent, provenant du château d'Owari et fondus en 1596.

Hauteur	2 ^m ,610.
Largeur de la queue	1 ^m ,620.
Largeur au ventre	2 ^m ,190.

Empreinte du Taï-boutsou de Kamakoura en papier mâché.

Hauteur	15 mètres.
Longueur du visage	2 „ 550.
„ des yeux	1 „ 20.
„ des sourcils	1 „ 26.

L'original est en bronze et date de 600 ans. L'empreinte en a été prise avec du papier mâché, auquel une couche de laque donne absolument l'apparence et la couleur de l'original, elle est à l'épreuve de la pluie et elle figurera à l'Exposition, où elle témoignera des qualités du papier et de la laque du Japon.

Modèle d'une pagode à cinq étages du temple de Ten-nô-ji (situé à Yanaka Tô-kiô).

Hauteur	3 mètres 60.
-------------------	--------------

Un large tambour de 2 mètres 40 de diamètre.

Une grande lanterne de 3 mètres 60 de diamètre.



Un catalogue général qui doit paraître sous peu, donne une description plus détaillée des mêmes objets : la présente liste n'est qu'une revue générale des objets envoyés par le Japon à l'Exposition Universelle de Vienne.



ESTRAIT D'UN JOURNAL JAPONAIS.

On peut juger de la splendeur et de la magnificence de l'Exposition de Vienne, par les proportions grandioses du local qui lui est consacré.

En embrassant d'un seul coup d'œil tout ce que les deux mondes ont accumulé d'inventions nouvelles dans cette enceinte, le visiteur, ébloui par ces trésors de l'industrie et de la science, croirait, qu'un instant transporté dans les régions célestes, il a pu pénétrer du regard dans les temples sans fin du créateur de toutes choses.

Inutile de dire que notre pays, en envoyant à cette exposition ceux de ses produits qui sont les plus rares en Europe et en Amérique, compte réclamer une modeste place dans ce brillant concours; mais nous ferons d'avance connaître à nos lecteurs certains détails, concernant le rôle que nous nous y réservons.

Dans le parc de l'Exposition, nous circonscrivons, comme il est indiqué dans le plan sommaire ci-joint, un espace d'environ trois cents *tsoubos*; à l'entrée de ce petit enclos s'élèvera un portique de temple, et, dans le fond, nous construirons un *Shin-shia* ou petit temple de la religion de Shintô.

Le but que l'on se propose en adoptant ces dispositions, étant de montrer la pureté et la simplicité de style que l'antiquité nous a léguées comme le trait caractéristique de nos constructions religieuses, le portique comme le temple seront du bois les plus scrupuleusement choisis mais absolument dépourvus d'ornements. Sur la gauche du temple nous élèverons une petite plate-forme imitant celles qui, dans nos fêtes, servent, sous le nom de *Kaguradô*, aux représentations théâtrales données devant les édifices du culte; devant le *Shin-shia* sera creusé un petit lac traversé par un pont en forme d'arc dans le style Japonais; le bord intérieur du lac sera, suivant l'usage du pays, également orné de petits rochers. Enfin autour du lac, de même qu'à

droite et à gauche du Temple, seront plantés ceux de nos arbres, qui offrent quelque intérêt de curiosité aux Européens; des vases de porcelaine contenant quelques plantes et arbustes achèveront de donner à l'ensemble l'aspect général d'un jardin japonais.

De chaque côté du chemin, conduisant du portique au Temple, seront élevées trois ou quatre boutiques, où l'on vendra aux visiteurs nos produits les plus renommés, tels que les laques, porcelaines, bronzes, tissus, et jusqu'aux objets de peu de valeur, tels que les jouets d'enfants. Ce sera une imitation des foires, qui ont lieu une ou deux fois l'an dans notre pays, et où s'étaient devant les temples quantité de petites boutiques qui vendent aux pèlerins divers objets.

Probablement, ce petit coin disposé d'une façon si simple et si modeste au milieu du parc splendide de l'Exposition, sera, comme au milieu d'un champ tout en fleurs, un tronc dénudé qui jure par son isolement.

Aux gens du commun, qui n'ont d'admiration que pour ce qui est brillant, notre petit jardin prêterait sans doute à rire, mais à ceux qui savent apprécier, ce qui est pittoresque et simple, il plaira naturellement, et, jusqu'à un certain point, le contraste même qu'il présentera avec les splendeurs qui l'entourent, leur prêterait un nouvel attrait.



RANG OFFICIEL

DES MEMBRES DE LA COMMISSION IMPÉRIALE JAPONAISE.

Président	1 ^{er} rang
Vice-Président	2 ^e „
1 ^{er} Secrétaire	{ 6 ^e „
Commissaires de 1 ^{re} classe	
2 ^e Secrétaire	{ 8 ^e „
Commissaires de 2 ^e classe	
3 ^e Secrétaire	{ 10 ^e „
Commissaires de 3 ^e classe	

REMARQUE.—Il y a dans la hiérarchie gouvernementale japonaise 15 rangs officiels. Les trois premiers, appelés *tchokounin*, sont nommés par l'Empereur en personne; du 4^e au 7^e inclusivement, ils sont nommés *Sônin* et proposés à l'Empereur par les Chefs des Directions et Ministères et promus par décret du Gouvernement Suprême; du 8^e au 15^e et dernier, on les appelle *Han-nin*, les Chefs des Directions et Ministères les nomment et demandent pour eux la Sanction impériale.

COMMISSION DE L'EXPOSITION
DE VIENNE.

Nommés le

- Son Altesse Impériale, Arisougawa Tarou-hito, 25 Mai 1872.
- Son Excellence Okouma Shige-nobou, Conseiller d'État, 23 Janvier 1872, nommé Président le 29 Novm. 1872.
- Son Excellence Terashima Moune-nori, Vice-Ministre des Affaires Etrangères 23 Janvier 1872.
- Son Excellence Ino-ouyé Kaoron, Vice-Ministre des Finances 23 Janvier 1872.
- Son Excellence Yamao Yô-zô, 2^{me} Vice-Ministre des Travaux Publics 30 Mars 1872.
- Son Excellence Shibousawa Ei-itchi, 2^{me} Vice-Ministre 30 Mars 1872.
- Son Excellence Sano Tsouné-tami, 2^{me} Vice-Ministre des Travaux Publics, 30 Mars 1872, nommé Directeur le 30 Juin 1872, nommé Vice-Président le 29 Novm. 1872.
- MM. Hosokawa Narô, Conseiller de 2^{me} classe 30 Mars 1872.
- „ Souguioura Yudzourou, Vice-Grand Secrétaire Privé 9 Mars 1872.

Nommés le

- MM. Okamoto Ken-za-bourô, *Daijo* à la Direction des Finances 29 Décem. 1872.
- „ Machida Hisa-nari, 4^e Attaché au Ministère de l'Instruction Publique 20 Octob. 1872.
- „ Sekizawa Aké-Kiyo, Secrétaire au Conseil d'État, nommé Commissaire le 29 Novem. 1872.
- „ Takeno Outchi Masa-yoshi, Attaché au Ministère des Travaux Publics avec le rang officiel de la 6^{me} classe, nommé Commissaire le 29 Novem. 1872.
- „ Tanaka Yoshi-wô, Attaché au Ministère de l'Instruction Publique, avec le rang officiel de la 6^{me} classe le 16 Février 1872, nommé Commissaire le 29 Novem. 1872.
- „ Yamat ka Nobou-akira, Attaché au Conseil d'État, Officier du 6^{me} rang, 18 Mars 1872, nommé Secrétaire de l'Exposition le 29 Novem. 1872.
- „ Kondo Makoto, Attaché au Ministère de la Marine, officier du 6^{me} rang, nommé Commissaire le 9 Janvier 1873.
- „ Fouroukawa Masa-wô, Attaché au Conseil d'État, Officier du 7^{me} rang, nommé Commissaire le 29 Novem. 1872.
- „ Ijiu-in-Kane-yoshi, Commissaire à la Direction du Trésor, Ministère des Finances 18 Mars 1872.

Nommés le

- MM. Ishida Tame-take, Attaché à la Direction
de l'Exposition Japonaise, Officier du
8^e rang, nommé Commissaire le 29 Novem. 1872.
- „ Yamamoto Shide-ô, Officier du 3^{m^e} rang,
des Bureaux du Conseil d'Etat 8 Mars 1872.
- „ Sasaki Hachi-rô, Attaché au Ministère des
Travaux Publics, Officier du 8^e rang . 23 Décem. 1872.
- „ Nitta Noborou, Aide-Commis à la Direc-
tion des Mines 28 Novem. 1872.
- „ Takeda Masa-dji, Attaché à la Direction
de l'Exposition Japonaise, Officier du
8^e rang, nommé Commissaire le 29 Novem. 1872.
- „ Imamura Ari-chika, Attaché au Ministère
de la Marine, Officier du 8^e rang, 20 Dé-
cembre 1872, nommé Commissaire le 8 Janvier 1873.
- „ Ishikawa Iwawo, Attaché à la Direction
de l'Exposition Japonaise, Officier du
8^e rang, 23 Février 1872, nommé Se-
crétaire de la Commission le 29 Novem. 1872.
- „ Yamasaki Nawo-tané, Officier du 9^e rang
du Ministère des Travaux Publics, 6 Mai
1872, nommé Commissaire le 8 Janvier 1873.
- „ Fouji-Yama Tané-hiro, Attaché au Con-
seil privé, Officier du 9^e rang, nommé
Commissaire le 29 Novem 1872.

Nommés le

- MM. Aibara Shigé-masa, Attaché au Ministère
de l'Instruction Publique, Officier du
9^e rang, nommé Commissaire le 8 Janvier 1873.
- „ Wakiya Yo-shi-kadzou, Officier du 10^e
rang du Ministère des Affaires Étran-
gères 4 Mars 1872.
- „ Yasouoka Momo-ki, Officier du 10^e rang
du Département des Finances 18 Mars 1872.
- „ Tôdjio Itchi-ro, Officier du 10^e rang du
Ministère des Affaires Étrangères, 10
Décembre 1872, nommé Commissaire le 8 Janvier 1873.
- „ Wada Shiu-zô, Officier du 10^e rang, de
la Direction de l'Exposition Japonaise 28 Janvier 1872.
- „ Ogata Dô-hei, Officier du 10^e rang, de la
Direction de l'Exposition Japonaise . . 28 Janvier 1872.
- „ Hirayama Sei-itchi-rô, Officier du 12^e
rang, des bureaux du Conseil d'État . 26 Décem. 1872.
- „ Nambou Shiroshi, Officier du 10^e rang,
de la Direction de l'Exposition Japonaise 29 Avril 1872.
- „ Shi-ôda Masashi, Aide-Commissaire au
Ministère des Travaux Publics, Officier
du 8^e rang, nommé Commissaire le . . 29 Novem. 1872.
- „ Sasaki Naga-atsou, Attaché au Ministère
des Travaux Publics, Officier du 8^e
rang, nommé Commissaire le 29 Novem. 1872.

Nommés le

- MM. Yamamoto Aiya-ô, Officier du 10^e rang,
de la Direction de l'Exposition Japonaise 29 Avril 1872.
- „ Shira-Ishi Chi-waki, Officier du 10^e rang
du Ministère des Travaux Publics . . . 6 Avril 1872.
- „ Niwa Shiu-dji, Attaché 29 Avril 1872.
- „ Ota Kenji, Officier du 10^e rang, de la
Direction des Colonies 27 Octob. 1872.
- „ Akamatsou Nori-shidzou, Officier du 10^e
rang du Ministère des Finances 7 Avril 1872.
- „ Miyamoto Sam-pei, Officier du 11^e rang,
de la Direction de l'Exposition Japonaise 29 Avril 1872.
- „ Notomi Souke-dji-rô, Officier du 11^e rang,
de la Direction de l'Exposition Japonaise 30 Avril 1872.
- „ Ono Mata-ta-rô, Officier du 11^e rang, de
la Direction de l'Exposition Japonaise Août 1872.
- „ Hattori Kiô-hô, Officier du 12^e rang de
la Direction de l'Exposition Japonaise 28 Octob. 1872.
- „ Homma Kiyô-ô, Officier du 12^e rang, du
Ministère de Affaires Etrangères (ac-
tuellement en Allemagne) 13 Octob. 1872.
- „ Asahi Susumu, Officier du 12^e rang, de
la Direction de l'Exposition Japonaise 25 Décem. 1872.
- „ Takenooutchi Sounawô, Officier du 12
rang, du Ministère des Finances, 18
Mars 1872, nommé Commissaire le . . . 25 Novem. 1872.

Nommés le

- MM. Endo Nao-mitchi, Officier du 13^e rang,
du Ministère des Affaires Etrangères . 4 Mars 1872.
- „ Kiwaki Suke-nawô, Officier du 13^e rang,
de la Direction de l'Exposition Japonaise 26 Octob. 1872.
- „ Yamada Ari-naka, Officier du 13^e rang,
du Ministère des Travaux Publics . . . 22 Avril 1872.
- „ Koga Tateki, Officier du 13^e rang, de la
Direction de l'Exposition Japonaise . 20 Avril 1872.
- „ Yadjima Chiu-takou, Officier du 13^e rang,
de la Direction de l'Exposition Japonaise 20 Avril 1872.
- „ Tsourouda Sei-dji, Officier du 13^e rang,
de la Direction de l'Exposition Japonaise 20 Avril 1872.
- „ Sasai Han-jiu-rô, Officier du 13^e rang,
de la Direction de l'Exposition Japonaise 20 Avril 1872.
- „ Shinobou Akira, Officier du 13^e rang, de
la Direction de l'Exposition Japonaise 29 Juillet 1872.
- „ Kato Kagetaka, Officier du 18^e rang, de
la Direction de l'Exposition Japonaise 30 Octob. 1872.
- „ Yamasaki Tô-sen, Officier du 14^e rang, de
la Direction de l'Exposition Japonaise 19 Avril 1872.
- „ Kanô Yoshi-nobou, Officier du 14^e rang,
de la Direction de l'Exposition Japonaise 29 Avril 1872.
- „ Souge Sô-hô, Officier du 14^e rang, de la
Direction de l'Exposition Japonaise . . 25. Avril 1872.

Nommés le

- MM. Nakajima Kiô-zan, Officier du rang, 14^e
de la Direction de l'Exposition Japonaise 10 Novem. 1872.
- „ Kobayashi Mou-itchi-rô, Officier du 15^e
rang, du Ministère de l'Instruction
Publique 1^{er} Avril 1872.
- „ Midzogouchi Guekkô, Officier du 15^e rang,
de la Direction de l'Exposition Japonaise 24 Avril 1872.
- „ Okabé Rindji, Officier du 15^e rang, de
la Direction de l'Exposition Japonaise 18 Mai 1872.
- „ Ono Masa-Nori, Officier du 15^e rang, de
la Direction de l'Exposition Japonaise 20 Juin 1872.
- „ Shiônoya Mago-itchi-rô, Officier du 15^e
rang, de la Direction de l'Exposition
Japonaise (à Londres) 3 Décem. 1872.
- „ Igoutchi Nawo-ki, Officier du 15^e rang, de
la Direction de l'Exposition Japonaise 10 Novem. 1872.
- „ Matsouwo Shin-ta-rô 29 Décem. 1872.
- „ Foudjishima Tsouné Oki, Officier du 15^e
rang du Ministère des Travaux Publics 29 Décem. 1872.
- „ Tonaka Sei-souké 29 Décem. 1872.
- „ Fourouta Arata 13 Août 1872.
- „ Kitadsoumé Tô-itchi-rô 8 Juillet 1872.
- „ Kayama Ho-ou 23 Novem. 1872.
- „ Asai Omoshi 14 Juillet 1872.
- „ Ichino Miya-Shiro-atsou 27 Août 1872.
- „ Hidara Sadateru 9 Octob. 1872.

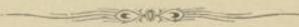
Nommés le

MM. Yamagoutchi Shin-dji-rô	6 Novem. 1872.
„ Tada Tchika-yoshi	1 ^{er} Déc. 1872
„ Mioura Naga-kiyo	29 Décem. 1872.
„ Sakakibara Ya-shitchi-rô	8 Avril 1872.
„ Sakai Masa-nori	8 Avril 1872.
„ Honda Kadzou hiko	13 Août 1872.
„ Asahi Yoshi-taka	13 Août 1872.
„ Kawara Nori-tatsou	25 Novem. 1872.
„ Foukounaga Hiro-mitchi	27 Décem. 1872.
„ Nagata Masa-kata	27 Décem. 1872.
„ Séki Tsouné-shigé	27 Décem. 1872.
„ Tsounemi Yoshi-katsou	5 Août 1872.
„ Iwashiro Sada-Yoshi	14 Avril 1872.
„ Tomita Den-djiu-rô	10 Sept. 1872.
„ Teragawa Nobou-tsouné	10 Sept. 1872.
„ Deshimarou Shiro-taka	26 Sept. 1872.
„ Hiranô Nobou-mitchi	4 Octob. 1872.
„ Endô Yutaka	5 Juin 1872.
„ Yamasaki Nobou-tatsou	5 Juin 1872.
„ Ono Kie-pei	17 Décem. 1872.
„ Koudô Koura-dji	17 Décem. 1872.

FIN.

TABLES DES MATIÈRES.

	Pages
Préface	3
Description géographique du Japon	5
Population	14
Table chronologique des Empereurs avec les dates de leur avènement	15
Histoire du Japon	19
Famille de l'Empereur régnant	25
Constitution du <i>Daijo-Kouar</i> (gouvernement suprême)	27
Revenus et Dépenses	35
Armée de Terre et Marine	36
Commerce	38
Mémoire des Travaux des Commissions Japonaise et Autrichienne	49
Description des objets	65
Rang officiel des membres de la Commission Japonaise	76
Liste des Membres de la Commission Japonaise	77



TMW-Bibliothek



0020980 9

